



LE COURRIER

PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Volume I. — Nos 11-12.

Prix : 25 Frs., 10 Cents (U.S.A.), 6 Pence (R.-U.).

DECEMBRE 1948 - JANVIER 1949.

M. Jaime Torres Bodet élu Directeur Général



EN déclarant close la troisième session de la Conférence de Beyrouth, le 11 décembre 1948 au soir, son président, M. Hamid Bey Frangie, ministre libanais de l'Education et des Affaires étrangères, remettait la direction de l'Unesco aux mains d'un autre ministre des Affaires étrangères, précédemment ministre aussi de l'Education, le Dr Jaime Torres Bodet, du Mexique.

Le nouveau directeur général, élu le 26 novembre par les délégués à la troisième session de la Conférence générale de l'Unesco, succédait à M. Julian Huxley, dont le mandat venait d'expirer. La Conférence a également procédé à l'élection de sept nouveaux membres du Conseil exécutif, lequel Conseil a élu comme président pour 1949 sir Sarvepalli Radhakrishnan (Inde), et comme vice-présidents le Dr C. Parra Perez (Venezuela) et M. Roger Seydoux (France).

Immédiatement après l'élection du nouveau Directeur général, M. Frangie a adressé à M. Torres Bodet, à Mexico, un télégramme l'invitant, au nom de la Conférence, à se rendre à Beyrouth pour prendre part aux derniers travaux de la session.

Le 10 décembre, le nouveau Directeur général se présentait devant la Conférence. Dans son discours d'inauguration, il s'adressait en ces termes à ses auditeurs : "Votre confiance doit se mesurer par l'engagement total de l'homme qui la reçoit. Get engagement, je le prends aujourd'hui sans réserve et sans restriction"; il insistait sur l'impérieux devoir qu'a l'Unesco, de défendre les droits de l'homme sur le plan moral et intellectuel.

(Le texte complet du discours du Dr Torres Bodet figure à la page du centre du présent numéro.)

Pendant trois semaines et demie, du 17 novembre au 11 décembre, les délégués à la troisième session de la Conférence générale ont travaillé à élaborer méthodiquement le nouveau programme; réunions plénières, et séances de commissions et de sous-commissions, occupaient les matinées, les après-midi, souvent même les soirées. Les questions relatives au budget, à l'administration et aux relations extérieures ont fait également l'objet d'un examen minutieux et approfondi.

A l'issue des débats, les délégués se sont mis d'accord non seulement sur des mesures pratiques déterminées à prendre en 1949, mais aussi sur un vaste programme d'éducation portant sur les années à venir, qui assurera la continuité des travaux de l'Unesco en permettant aussi au grand public de mieux comprendre son œuvre et d'y participer plus largement. (Pour les détails du nouveau programme de l'Unesco, se reporter à notre supplément.)

L'ouverture de la Conférence générale eut un caractère particulièrement solennel. Tandis que les délégués se pressaient dans le hall de la Conférence, des opérateurs filmaient la scène; des projecteurs placés à leur intention renforçaient l'éclairage.

Le Dr Francisco del Rio y Cannedo, ambassadeur du Mexique à Paris et président de la Délégation mexicaine, prononça le dis-

(Lire la suite page 8 :
Le "Mois de l'Unesco").

10 DÉCEMBRE :

"Journée des Droits de l'Homme"

LE Dr Jaime Torres Bodet, directeur général de l'Unesco, a recommandé à tous les Etats membres de célébrer, dans leurs écoles, la "Journée des Droits de l'Homme", le 10 décembre de chaque année.

Dans le message qu'il leur a adressé à cet effet le 30 décembre dernier, le Dr Torres Bodet rappelle qu'au terme de sa troisième session, le 11 décembre 1948, la Conférence générale de l'Unesco, réunie à Beyrouth, a salué avec enthousiasme la Déclaration internationale des Droits de l'Homme, adoptée la veille à Paris par l'Assemblée générale des Nations Unies.

En même temps, la Conférence générale chargeait le directeur général de prendre toutes mesures nécessaires en vue d'assurer une large diffusion à ce document d'une importance historique, et d'encourager l'étude et l'utilisation de ce texte par l'Unesco elle-même, dans le cadre de toutes ses activités.

Conformément à ces instructions, le directeur général a invité les Etats membres de l'Organisation à appuyer les efforts entrepris par l'Unesco et par les Nations Unies pour assurer la plus large diffusion à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Dans son message, le directeur général s'exprime en ces termes : "Le monde attend avec anxiété l'avènement d'une ère de paix et de justice qui permette à chacun de développer pleinement ses facultés de création pour le bien et pour le progrès. La paix et la justice exigent avant tout le renforcement de cette solidarité intellectuelle et morale sans laquelle, comme le déclare l'Acte constitutif de l'Unesco, les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne sauraient entraîner l'adhésion sincère et durable des peuples. Mais pour que cette solidarité traduise une harmonie véritable des esprits et non une interdépendance passive des volontés, une condition s'impose : le respect de l'être humain dans son intégrité essentielle et dans sa multiple diversité.

"Aussi l'Unesco trouve-t-elle dans la Déclaration internationale des Droits de l'Homme un appui et un encouragement. La reconnaissance des principes qui y sont affirmés et leur diffusion par l'enseignement contribueront à affer-

mir la foi de chaque être humain en la dignité de son existence et à développer cet élan de fraternité qui lui commande de se joindre à tous ses semblables pour sauver par une action commune le patrimoine de la civilisation."

Le directeur général propose en outre que, pour graver dans l'imagination et dans le cœur de la jeunesse le souvenir de cette minute historique où la valeur de la personnalité humaine fut universellement proclamée, le 10 décembre de chaque année soit désormais consacré, par toutes les écoles, à rendre hommage aux principes de la liberté et de la dignité de l'être humain.

Mme Roosevelt associe le "Bill of Rights" à la déclaration de l'O.N.U.

Mrs. Franklin D. Roosevelt, dans un message spécial, a rendu hommage, le 15 décembre, à la Déclaration des Droits de l'Homme récemment adoptée par les Nations Unies. Elle y voit un nouveau "jalon" sur la voie du progrès universel.

Ce message a été diffusé le jour du 157^e anniversaire du "Bill of Rights", qui contient les dix premiers amendements à la Constitution des Etats-Unis. Enumérant les objectifs communs du "Bill of Rights" et de la Déclaration des Nations Unies, Mrs. Roosevelt demande que, cette année, une cérémonie soit célébrée aux Etats-Unis, associant les deux documents dans un même hommage.

L'entrée en franchise du film éducatif proposée à 45 nations

UN projet d'accord prévoyant l'admission en franchise de films éducatifs et scientifiques a été soumis aux gouvernements des Etats membres de l'Unesco, au début de janvier 1949.

Cet accord, qui entrera en vigueur dès que dix Etats l'auront accepté, est le premier accord international élaboré par l'Unesco.

Il s'applique, non seulement aux films, mais aux enregistrements sonores et à tout matériel auditif et visuel dont le caractère éducatif, scientifique ou culturel est garanti par le pays exportateur, notamment aux films fixes et aux microfilms, aux plaques pour projections, aux maquettes, aux tableaux muraux, aux cartes et aux affiches.

Un nouvel accord est envisagé pour les livres et les journaux

Non seulement cet accord abolit les droits de douane, mais il supprime aussi les contingents imposés aux différentes catégories de matériel de ce genre. Afin de protéger les intérêts commerciaux du pays importateur, l'utilisation de ce matériel à des fins lucratives peut être interdite.

Ce projet d'accord a pu être défini comme une étape importante de la campagne entreprise par l'Unesco en vue de supprimer les obstacles d'ordre technique, économique et politique à la libre circulation des informations.

Un autre accord, dont le principe a été approuvé à Beyrouth, est en cours d'élaboration; il prévoit la libre importation de livres, de périodiques et de journaux.

- ◆ Biographie de M. Torres Bodet. P. 2.
- ◆ Discours inaugural du nouveau Directeur général. Page du centre.
- ◆ M. Huxley prend congé de la Conférence générale. Page du centre.

EDITION AMÉRICAINNE DU COURRIER

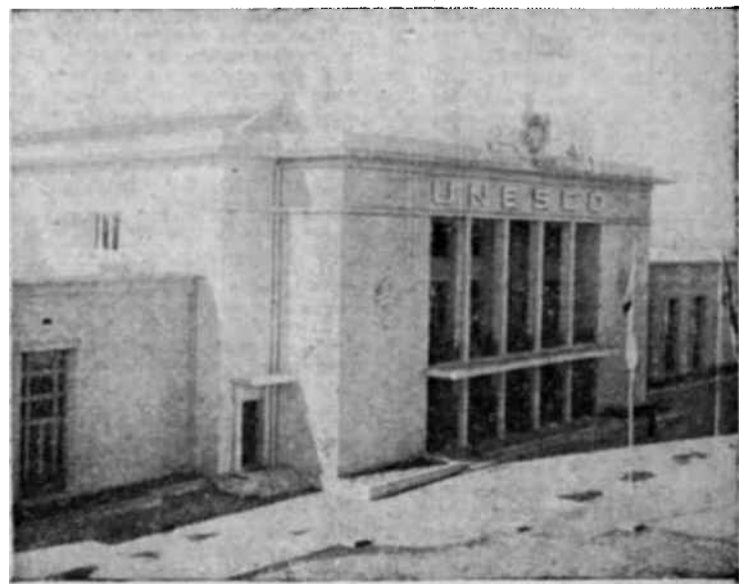
Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs qu'à dater du présent numéro une édition du "Courrier de l'Unesco" paraîtra chaque mois à New-York. En outre, la Columbia University Press a été désignée comme agent officiel aux Etats-Unis pour la vente et la distribution du "Courrier de l'Unesco", ainsi que des autres publications de l'Unesco. On peut se procurer des numéros du "Courrier" sur demande. Pour les abonnements, s'adresser à :

Columbia University Press,
Columbia University,
New-York, 27, N.Y.

Le prix de l'abonnement annuel est toujours de 1 dollar américain.

Nous attirons l'attention de ceux de nos lecteurs qui, en France et hors de France, utilisent des francs français sur nos nouveaux tarifs :

Abonnement d'un an :
France..... 250 fr. français.
Autres pays... 300 fr. —
Vente au numéro :
France..... 25 fr. français.
Autres pays... 30 fr. —



Le Pavillon central du "Palais de l'Unesco" à Beyrouth.

EN DEUX ANS

1.200.000 Mexicains apprirent à lire

Biographie de M. Torres Bodet

Le Dr. JAIME TORRES BODET, que la Conférence de Beyrouth vient d'élire Directeur général de l'Unesco, est, à 46 ans, parmi les plus jeunes hommes d'Etat et éducateurs appelés à diriger une institution internationale des Nations Unies.

Né à Mexico le 17 avril 1902, l'ancien ministre des Affaires étrangères du Mexique a parcouru une brillante carrière de poète, de romancier, d'essayiste, de critique, d'éducateur, de diplomate et d'homme d'Etat. Il jouit d'une réputation d'énergie due à la vigueur de sa personnalité et à sa puissance de travail.

Successivement élève de l'Ecole normale de Mexico, du Collège national préparatoire et de la Faculté des lettres et de philosophie de l'Université de Mexico, il fait paraître, à 17 ans, son premier recueil de poésies, "Fervor", dont le grand poète mexicain Enrique Gonzalez Martinez écrit l'introduction.

A 19 ans, déjà fervent de littérature française, il traduit en espagnol plusieurs œuvres d'André Gide.

En 1922, lorsqu'est créée, au ministère de l'Instruction publique, la Direction des Bibliothèques, le gouvernement mexicain en confie l'organisation à M. Torres Bodet, alors âgé de 20 ans.

Le développement des bibliothèques publiques

M. Torres Bodet entreprend immédiatement une campagne de grande envergure pour faire mieux connaître, dans tout le Mexique, les ouvrages de valeur. Il met sur pied un programme de traduction des classiques universels, dont le gouvernement mexicain assure l'édition, crée plusieurs bibliothèques ambulantes et fonde des cercles de lecture pour les ouvriers dans les régions industrielles et pour les fermiers et les centres ruraux. Cette brève période, 1923-1924, suffit au jeune Torres Bodet pour assurer la diffusion de plusieurs millions de volumes dans les villages, les hameaux et les centres industriels du Mexique.

Ses propres ouvrages apparaissent à ce moment aux devantures des libraires. En 1923, la critique salue avec enthousiasme deux recueils de poésies : "La Casa" et "Los Dias". En 1924, paraissent ses célèbres "Poemas", et, en 1925, "Paravento" et "Biombo".

De 1924 à 1928, M. Torres Bodet est titulaire de la chaire de littérature française à l'Université de Mexico. Ce sont là des années décisives pour sa réputation de poète et d'écrivain. C'est alors, en effet, qu'Espasa Calpe, la plus importante maison d'édition de langue espagnole, fait paraître un choix de ses œuvres dans la célèbre "Coleccion contemporanea".

Poète mexicain, M. Torres Bodet atteint d'emblée une renommée mondiale, et prend place parmi les grands poètes modernes d'Amérique et d'Europe. Le distingué critique espagnol Gomez de Baquero trouve que ses poèmes "unissent la fraîcheur classique à la fraîcheur moderne...". Il y voit "le cri d'un lyrisme sculptural... qui est la voix même de la poésie, vivante et moderne". Les critiques français, notamment Jean Cassou, saluent eux aussi le jeune poète mexicain.

Un poète dans la Carrière

Aussi, lorsqu'en 1929, il entre dans le service diplomatique mexicain, et qu'il est envoyé à Madrid en qualité de secrétaire de légation, il y est accueilli comme l'un des grands noms de la littérature mexicaine.

Au sommaire des revues espagnoles "El Sol" et "La Revista de Occidente" sa signature voisine bientôt avec celles de José Ortega y Gasset, de Gabriel Miró, de Garcia Lorca et d'autres auteurs espagnols célèbres. C'est alors que "La Revista de Occidente" publie des chapitres de ses romans — romans qui devaient paraître plus tard sous les titres de "Proserpina rescatada" (1931) et de "Estrella de dia" (1933).

De 1932 à 1940, sa carrière diplomatique amène M. Torres Bodet aux Pays-Bas comme chargé d'affaires ; à Paris, comme secrétaire de légation (1933-1935), et en Argentine. De retour à Mexico en 1936, le Dr. Torres Bodet est nommé directeur de la Section diplomatique du ministère des Affaires étrangères, poste qu'il occupe jusqu'en 1937.

En 1938, il revient en Europe comme chargé d'affaires à Bruxelles, poste qu'il occupe jusqu'à l'invasion allemande de 1940. Peu après son retour au Mexique, en décembre 1940, il est nommé, par le président Manuel Avila Camacho, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.



A Guelatao, village natal du Président Juarez, M. Torres Bodet explique aux habitants le sens de la campagne d'éducation de base qu'il a lancée.

Ministre de l'Instruction publique

M. Torres Bodet reste trois ans sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Vers la fin de l'année 1943, le président du Mexique cherche autour de lui quelqu'un qui soit capable d'assumer une lourde tâche : l'éducation des masses mexicaines.

Des millions de Mexicains, qui ne savent ni lire ni écrire, qui ignorent tout des principes les plus élémentaires de l'hygiène, appellent à l'aide. Le pays a le besoin le plus impérieux que soit placé, à la tête du ministère de l'Instruction publique, un éducateur et un administrateur aux conceptions révolutionnaires. Le président Camacho fait appeler M. Torres Bodet, qui n'a alors que 41 ans.

Les trois années que passe Torres Bodet au ministère de l'Instruction publique marquent l'une des périodes les plus brillantes de l'histoire de l'enseignement au Mexique.

Pour lui, au Mexique comme en tout autre pays, l'enseignement ne doit pas se proposer uniquement d'apprendre à lire et à écrire. C'est une bataille mondiale pour la paix, la démocratie et la justice humaine.

Si la victoire, déclare Torres Bodet en 1945, doit garantir les principes pour lesquels ont lutté les peuples libres du monde, la première règle que les nations doivent adopter en matière d'éducation est d'en faire une doctrine permanente de paix, tant sur le plan international que sur le plan national. Car, tant que les libertés restent enfermées dans les traités et les chartes comme des promesses vides de réalité, tant que les particuliers de tous les pays n'en ont pas la jouissance pleine et entière, la paix et la démocratie demeurent en danger.

Campagne contre l'analphabétisme

M. Torres Bodet s'attaque donc au problème à la base. Pour donner à ses compatriotes une instruction élémentaire, le ministre a besoin avant tout de bons instituteurs.

Il s'attache d'abord à galvaniser le corps enseignant et à le pénétrer de ses nouveaux principes en matière d'éducation de la jeunesse.

Il procède à une refonte complète des programmes et des manuels, et fait construire des écoles normales modernes pour les futurs instituteurs, et des écoles pour accueillir les nouveaux élèves.

Puis, en août 1944, ce program-

me étant déjà en cours d'application, il lance une triple offensive destinée à supprimer l'analphabétisme. Les sceptiques sont nombreux. Car, ainsi que l'écrit le Dr. Francisco Larroyo dans "Mexico y la Cultura" : "Jamais une campagne de cette envergure n'a été entreprise au Mexique."

M. Torres Bodet, cependant, adopte une tactique originale.

Tout un peuple coopère

A tous les Mexicains instruits, de 18 à 60 ans, il lance un appel pressant, les invitant chacun à se faire l'instructeur bénévole de l'un au moins de leurs compatriotes illettrés, de 6 à 40 ans. Parcourant en personne villes et villages, il s'attache partout à inciter les habitants à répondre à son appel. Le mouvement prend de l'ampleur et ne tarde pas à s'étendre à tout le pays.

Bientôt, plus de 60.000 centres d'instruction collective fonctionnent au Mexique. Avocats, médecins, hommes d'affaires, industriels, fermiers, propriétaires fonciers se mettent à l'œuvre pour assurer le succès de la campagne.

L'enthousiasme est tel que des médecins de campagne organisent des cours dans leur cabinet et consacrent une heure ou deux par jour à apprendre à leurs voisins à lire, à écrire et à compter.

La campagne non seulement gagne du terrain mais prend l'aspect d'une "compétition nationale". Particuliers et groupements rivalisent de zèle pour obtenir, dans le meilleur temps, les meilleurs résultats.

Par delà l'A B C

A l'intérieur du pays, industriels et propriétaires fonciers organisent des "fiestas" dominicales dans leurs usines et leurs exploitations afin de stimuler l'ardeur des élèves et d'assurer leur assiduité. Ils invitent à leur table les meilleurs sujets et leur offrent en prime des objets utiles et appréciés : machines à coudre pour les femmes, outils et instruments aratoires pour les ouvriers agricoles.

Mais il faut à ces gens, M. Torres Bodet ne l'ignore pas, des lectures simples, faciles, afin d'éviter qu'ils oublient aussitôt ce qu'ils viennent d'apprendre. Les



En deux ans, M. Torres Bodet apprit à lire et à écrire à 1.200.000 Mexicains. Ci-dessus, M. Torres Bodet au cours d'une réception offerte par des "étudiants" d'une bourgade indienne.

imprimeries entrent en action, et bientôt les murs des villes et des villages se couvrent de journaux spéciaux. Plus de 10 millions de livres de lecture, primaires et élémentaires, sont répandus dans le pays ; on y trouve, outre les notions élémentaires d'espagnol, de brèves leçons d'histoire, de civisme et d'hygiène.

Mais la population mexicaine comprend aussi des Indiens qui ne parlent pas l'espagnol. Pour eux, Torres Bodet fait imprimer dans leurs dialectes des alphabets spéciaux, qui doivent leur permettre plus tard d'apprendre l'espagnol. Très souvent, ces dialectes n'ont pas d'alphabet écrit : le ministre convoque alors des comi-



De 1943 à 1946, à la tête du Ministère de l'Instruction publique, M. Torres Bodet a déclenché et mené à bien une des plus brillantes campagnes de l'histoire moderne contre l'analphabétisme.

tés de linguistes pour résoudre le problème.

Au bout de deux ans, un premier bilan est dressé. Les résultats ont de quoi convaincre les plus sceptiques : plus de 1.200.000 Mexicains ont appris à lire et à écrire ! Succès sans précédent dans toute l'histoire de l'enseignement au Mexique.

Ministre des Affaires étrangères

Ministre de l'Instruction publique, le Dr. Torres Bodet est désigné, en novembre 1945, pour présider la délégation mexicaine à la Conférence préparatoire de l'Unesco à Londres. Sa signature figure au bas de la Charte de l'Unesco.

Un an plus tard, il est nommé ministre des Affaires étrangères du Mexique et occupe ce poste jusqu'en décembre 1948, date à laquelle la Conférence générale, réunie à Beyrouth, l'élit directeur général de l'Unesco.

En sa qualité de ministre des Affaires étrangères, M. Torres Bodet présidait la délégation mexicaine à la Conférence interaméricaine pour le maintien de la paix et de la sécurité du continent, à Petropolis (Brésil), au cours de l'été de 1947. Il fut élu vice-président de la deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (septembre 1947) et présida la délégation mexicaine à la neuvième conférence interaméricaine, à Bogota (début de 1948).

En reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à l'éducation et aux relations internationales, l'Université de Mexico et l'Université de Californie du Sud (U.S.A.) lui ont conféré le titre de docteur ès lettres honoris causa.

Parmi les œuvres de M. Jaime Torres Bodet, parues jusqu'à ce jour, citons les suivantes :

Poésies : Poesia (Poèmes) Madrid 1926 ; "Destierro" (Exil) Madrid 1930 ; "Cripta" (La Crypte) Mexico 1937.

Romans : "Margarita de Niebla" (Marguerite des Brumes) Mexico 1927 ; "La Educacion sentimental" (L'Education sentimentale) Madrid 1929 ; "Proserpina rescatada" (Proserpine rachetée) Madrid 1931 ; "Primeros de Enero" (Premier Janvier) 1934 ; "Sombras" (Ombres) 1937 ; "Nacimiento de Venus y otros relatos" (Naissance de Venus et autres récits) 1941.

Essais : "Contemporaneos" (Figures contemporaines) 1928 ; "Educacion Mexicana" (L'Enseignement au Mexique) 1944 ; "Educacion y Concordia internacional" (L'Enseignement et la Compréhension internationale) 1948.

Un appel à la Presse mondiale

M. TORRES BODET, directeur général de l'Unesco, a été, au début de janvier, l'hôte d'honneur de l'Association de la presse anglo-américaine, à Paris, qui l'avait convié à son déjeuner hebdomadaire.

Au cours de ce déjeuner, le directeur général prit la parole pour souligner l'intérêt d'une collaboration étroite entre la presse et l'Unesco. Rappelant que l'Unesco vise en dernier ressort à l'établissement d'une véritable "fraternité spirituelle", il montra que la première condition d'une telle fraternité était la lutte contre l'ignorance des masses, mais que ce n'était pas là une condition suffisante.

"Car il y a l'éducation, et il y a la propagande". Répandre dans les masses une instruction rudimentaire pour ensuite les livrer au danger des propagandes démagogiques, c'est aller contre le but poursuivi, car si l'éducation tend à rattacher l'individu à l'humanité, la propagande au contraire l'enferme souvent dans un nationalisme outrancier.

En servant la vérité...

Le travail de l'Unesco serait donc vain si, d'autre part, la presse ne mettait au service de l'éducation, c'est-à-dire de la vérité, les puissants moyens de persuasion dont elle dispose ; c'est à elle qu'il revient de former le jugement du grand public en l'informant objectivement et sans flatter ses partis pris.

M. Torres Bodet rappela ensuite que de son côté l'Unesco s'efforce d'aider la presse, et quelle attention elle accorde aux problèmes qui lui sont propres, à celui notamment de la liberté d'information, dont la Déclaration internationale des Droits de l'Homme vient de proclamer le caractère universel.

Le directeur général évoqua les enquêtes menées par l'Unesco dans le monde entier sur les besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma.

La documentation ainsi rassemblée, ajouta-t-il, mettrait l'Unesco "en mesure de passer désormais à l'action en connaissance de cause".

...Mobiliser l'opinion

Action difficile, certes, car l'Unesco est une organisation intergouvernementale, et la presse doit échapper à l'emprise des gouvernements. Action difficile aussi parce que l'Unesco est une organisation intellectuelle qui ne peut agir directement sur les réalités économiques et politiques. C'est donc à la presse elle-même de seconder les efforts de l'Unesco et de rendre efficace son action, en mobilisant à son profit les sympathies du public. M. Torres Bodet lui proposa à cet effet deux grands thèmes d'actualité : celui du rapport entre l'utilisation des ressources naturelles et les besoins alimentaires croissants des populations, et celui de la condition sociale et de la liberté de l'artiste dans le monde moderne.

HOMMES > NOURRITURE

L'Unesco pose le problème aux savants et au public



Bien que la production alimentaire ait presque atteint son niveau d'avant guerre...

CHACQUE génération humaine à son tour doit découvrir à nouveau que la science joue dans sa vie quotidienne un rôle croissant. Nous trouvons d'abord tout naturel de jouir du confort et des facilités que nous offre l'existence de chaque jour ; puis quelque progrès remarquable nous fait soudain apercevoir à quel point le monde que la science recrée autour de nous est remarquable. Les progrès scientifiques effectués pendant la guerre nous ont tous pris par surprise, au cours des quelques dernières années ; tel fut notamment le cas pour le radar et les moteurs à réaction, pour la pénicilline et pour l'énergie atomique.

Ces progrès n'ont pas peu contribué à augmenter dans des proportions considérables l'intérêt et le respect — respect presque religieux — qu'éprouvent les gens simples envers la science. Mais comme ces découvertes ont eu lieu en temps de guerre et qu'elles ont

d'abord été utilisées, avant tout, à des fins destructrices, cet intérêt et ce respect s'accompagnent d'un pessimisme manifeste et même de crainte. On dit couramment que nous sommes dépassés par les progrès de la science ; que nous

En outre, ce qui a déjà été dit, à ce sujet, avait en général un caractère alarmiste et pessimiste, comme s'il s'agissait d'une fatalité naturelle et que nous soyons condamnés à attendre la famine dans l'inaction.

L'Unesco se propose, au contraire, de présenter ces problèmes non pas comme une menace, mais comme un défi qui nous est lancé ; un défi à la science qui devra nous apprendre, par exemple, comment remédier à la pénurie mondiale en ressources alimentaires, et aussi un défi lancé à l'humanité qui devra mettre en pratique les solutions que la science a fournies.

Nous voulons que chaque être humain, quel que soit son rang social ou son pays, prenne conscience de ce défi. Nos débats et notre campagne ne s'adressent pas uniquement aux hommes de science, car les problèmes en cause ne

Par
J. BRONOWSKI,
Chef de la Division
des Projets.

n'en sommes plus maîtres : qui sait si la science ne causera pas notre perte ?

Ces vues pessimistes appellent deux commentaires. Tout d'abord, elles sont certainement erronées. A chaque génération et même au cours de la dernière guerre l'apport positif de la science a largement dépassé ses effets destructeurs ; seulement c'est de ces derniers qu'on parle surtout. Chacun se souvient des 80.000 morts de Hiroshima. Mais combien savent que la population mondiale était plus nombreuse à la fin de la guerre qu'au début ?

Notre second point de vue est plus important encore. Si les gens se sentent dépassés personnellement par l'évolution de la science c'est qu'ils n'en comprennent ni les méthodes ni les principes. Personne ne leur a expliqué la place que tient la science dans leur vie quotidienne. Il faudrait les aider à voir la science sous son vrai jour ; c'est alors seulement qu'ils pourront, en retour, nous aider à orienter la recherche scientifique

Le Dr J. Bronowski est un mathématicien et un statisticien. Il fut membre, à titre d'expert scientifique, de la mission britannique envoyée en 1945 à Hiroshima et Nagasaki afin d'évaluer les dégâts causés par les bombes atomiques. Il est aussi l'auteur d'ouvrages de critique littéraire et en particulier d'une remarquable biographie du poète, artiste et mystique anglais William Blake.

sont pas uniquement d'ordre scientifique.

Nous voulons instruire chacun de tout ce que la science a déjà fait et de tout ce qu'elle pourrait faire, et le convaincre qu'il lui appartient de veiller à ce que tout ce qui peut être fait le soit. Nous voulons créer une opinion publique dynamique et avertie.

On trouvera régulièrement dans la présente publication des détails relatifs à cette campagne et nous publierons ici également des textes

émanant des personnalités éminentes qui nous prêtent leur concours. La première mesure prise dans le cadre de notre campagne sera la publication d'une série de brochures destinées à servir de base de discussion et rédigées par des auteurs connus, capables d'exposer, de façon claire, simple et accessible au public non spécialisé, l'apport de leur spécialité scientifique à l'étude du problème en question.

Ces brochures rentreront dans quatre catégories allant de la vulgarisation pure à un niveau scientifique relativement élevé ; toutefois, même dans le cas de questions scientifiques telles que la nutrition ou l'équilibre démographique, la présentation, tout en étant intelligente, n'exigera pas des lecteurs une formation scientifique spécialisée. On trouvera dans le présent bul-

"THÈMES DE DISCUSSION" DE L'UNESCO

Voici la liste des brochures que publiera en 1949 l'Unesco, en vue d'encourager les discussions sur le grand thème qu'elle a choisi pour cette année : "Les hommes et leur nourriture".

A. Alimentation et population ; considérations d'ensemble, par A. Huxley et E.-J. Russell.

B. Brochures de vulgarisation :

1. La population. Les faits et les perspectives, par Mme A. Myrdal et le Dr P. Vincent ;

2. L'alimentation. Les faits et les perspectives, par le Dr C.-E. Kellogg.

C. Brochures de niveau intermédiaire :

1. L'éducation de base et les ressources naturelles (Les expériences d'éducation de base du Mexique et d'Amérique latine), par le Dr Guillermo Nannetti ;

2. La famille et les habitudes alimentaires (étude ethnologique), par Mme Margaret Mead ;

3. La coopération internationale (présentation sommaire des institutions spécialisées et des Nations Unies) (auteur non encore désigné) ;

4. L'alimentation de l'enfant par le Dr. Martha Eliot.

D. Brochures de niveau supérieur :

1. Science, technique et population, par le Dr Warren S. Thompson ;

2. Equilibre démographique et mouvements de population ; trois brochures sur cette question :

a) Zones de rapide accroissement démographique, par le Dr Kingsley Davis ;

b) Zones de faible peuplement, auteur non encore déterminé.

c) Mouvements de population, par le Dr Julius Isaac.

3. Problèmes démographiques de la Chine, par le Dr Ta Tchen ;

4. Problèmes démographiques de l'Inde, par le Dr S. Chandrasekhar ;

5. Génétique, alimentation et population (histoire de la génétique), par le Dr C.-H. Waddington ;

6. Alimentation et nutrition ; plusieurs brochures sur cette question :

a) Introduction : alimentation et conditions de vie, par le Dr André Meyer ;

b) Amérique du Sud (auteur non encore désigné) ;

c) Europe orientale (auteur non encore désigné) ;

d) Suisse ou Royaume-Uni (auteur non encore désigné) ;

7. Le progrès scientifique en agriculture, par le Dr B.-A. Keen ;

8. Le sol, la forêt et l'eau, par le Dr Raymond Furon ;

9. Ressources alimentaires des rivières et de la mer, par le Dr H.-B. Blegvad ;

10. La pleine exploitation des ressources alimentaires mondiales, par le Dr E. de Vries ;

11. Distribution des ressources alimentaires mondiales, par le Dr S. Krolkowski.

letin une liste de ces brochures et de leurs auteurs, laquelle suffira à démontrer l'intérêt et l'ampleur des travaux envisagés ; d'autres renseignements seront fournis de temps à autre.

Mais notre campagne ne se limitera pas à préparer des brochures ou à organiser des discussions à leur sujet. Nous ferons appel à la radio et à la presse pour mettre ce thème en vedette ; nous attirerons l'attention du public sur les films qui y ont trait ; nous afficherons sur les murs et nous mettrons tout en œuvre pour que ces idées pénètrent dans chaque foyer.

La campagne de l'Unesco sur le thème "Les hommes et leur nourriture" fera en 1949 l'objet de grands efforts et nous espérons que le travail ainsi accompli servira d'exemple pour d'éventuelles campagnes à venir, visant à éduquer les masses.

LE 19 FÉVRIER

Première des émissions hebdomadaires Unesco

CEST le 19 février que l'Unesco présentera aux organisations radiophoniques du monde entier le premier programme de son émission hebdomadaire, "Le Tour du Monde de l'Unesco". Cette émission, qui a pour sous-titre "Revue radiophonique hebdomadaire d'éducation, de science et de culture", est le fruit de plusieurs mois de recherches et d'expériences menées par la Division des Projets du Département d'Information des Masses.

Avant même que la conférence qui réunissait, en octobre dernier, à la Maison de l'Unesco, des experts de la radio de dix-huit pays ait donné son approbation entière au projet, des membres de la Division avaient commencé à préparer cette émission.

L'objectif était de présenter de façon vivante et intéressante les questions d'actualité concernant l'Unesco et de fournir des exemples concrets de coopération internationale dans les domaines propres à l'Unesco et aux autres institutions spécialisées des Nations Unies.

Car il existe des exemples de coopération entre populations de différents pays, des exemples de mesures destinées à ménager à tous de meilleures conditions d'existence. L'interdépendance des hommes et des femmes de toutes nationalités est un fait, et beaucoup d'événements actuels relèvent des cadres d'un nationalisme étroit. On pourrait en citer de nombreux cas. Quelques-uns suffiraient à faire d'une émission radiophonique un véritable instrument de paix.

UNE exposition artistique a récemment été organisée, en Italie, pour financer la reconstruction d'un pont endommagé par la guerre ; 3.000 étudiants britanniques, de 15 à 18 ans, se sont réunis à Londres, durant les vacances de Noël, pour discuter des problèmes nationaux et mondiaux.

C'est un fait d'actualité que des pays dont les conceptions politiques diffèrent, travaillent de concert pour aider les aveugles à recouvrer la vue, grâce à la Banque des Yeux, et pour réprimer le trafic des stupéfiants. C'est un fait d'actualité que la science moderne s'efforce de développer les cultures vivrières du globe, et de combattre la maladie à l'échelle mondiale. Des bourses d'étude sont constamment échangées entre différents pays, des découvertes médicales permettent de prolonger la vie humaine ; il n'existe pas de frontières pour l'art et pour le théâtre. On a pensé que de tels exemples de compréhension internationale méritaient d'être signalés à l'attention du monde entier, notamment dans leurs répercussions sur la vie courante.

Les experts de l'Information des Masses sont convaincus que le monde s'intéresse aux réalisations effectives et qu'il est possible de présenter ces réalisations de manière à retenir l'attention. "Le Tour du Monde de l'Unesco" ne sera pas une émission de propagande ; aucune forme de culture n'y occupera, par rapport aux autres, une place privilégiée.

LE programme comprendra trois parties. Les cinq premières minutes seront consacrées à une série de nouvelles brèves qui risqueraient de passer inaperçues dans le tourbillon des événements actuels. Puis viendront deux exposés, de cinq minutes chacun, consacrés à des questions à l'arrière-plan de l'actualité.

Les enquêtes préliminaires ont permis de réunir beaucoup d'éléments intéressants pour la première partie. Les suggestions proviennent d'organisations de conférences internationales, d'associa-

tions médicales, de membres du corps enseignant, etc.

On demande aux membres des Commission nationales et d'autres groupements de l'Unesco de proposer des sujets de nature à favoriser la compréhension internationale. Toutes les communications devront être adressées à M. Malton Davis, Département de l'Information des Masses, bureau 323, Unesco. "Le Tour du Monde de l'Unesco" consacrera certaines émissions à commémorer des événements comme le centenaire de Chopin.

Il convient de préciser que ce programme n'est pas conçu à des fins de propagande en faveur de l'Unesco, mais qu'il vise à faire connaître à un public aussi étendu que possible l'idéal que défend l'Unesco.

Pour les exposés, il sera fait appel, dans chaque cas, au concours de spécialistes. Plusieurs de ces exposés seront consacrés, par exemple, aux dernières découvertes de la science.

La question "Les hommes et leur nourriture", qui est le thème de discussion choisi dans le domaine des aspects sociaux de la science, fera également l'objet d'exposés de ce genre.

On a prévu certains sujets relatifs à la Déclaration des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa dernière session. L'Unesco ayant été chargée de faire connaître cette Déclaration, des exposés sont actuellement en préparation à cet effet, notamment de courtes biographies des héros de la lutte pour les Droits de l'Homme.

Chaque mois, sera présenté au public un Livre du Mois qui, de l'avis de l'Unesco, méritera une large diffusion en raison de sa contribution à la cause de la compréhension internationale.

Le premier programme de "Tour du Monde de l'Unesco", présenté à la Conférence des experts de la radio, comportait un récit tiré du Calendrier mondial de l'Unesco. C'était l'histoire d'un pauvre coolie qui avait entrepris à lui seul une campagne contre l'analphabétisme dans les villages de la Chine du Nord, en vendant sa natte pour constituer un fonds destiné à permettre la construction d'écoles.

Certains textes d'émission seront envoyés par courrier aérien, d'autres programmes pourront être diffusés par les stations à ondes courtes des Nations Unies et retransmis par les réseaux nationaux. On ignore encore le nombre des stations radiophoniques qui pourront diffuser, dès le début, le programme de l'Unesco, la plupart des programmes étant mis au point plusieurs mois à l'avance. Toutefois, on espère que les personnes et groupements intéressés pourront se renseigner auprès de leurs stations radiophoniques nationales, au sujet des heures auxquelles sera retransmis "Le Tour du Monde de l'Unesco".

Le succès de cet important et ambitieux projet dépend pour une grande part du concours qu'apporteront à sa réalisation les organisations radiophoniques nationales du monde entier.



...cela ne suffit plus...

au service de la paix et du bien-être de l'humanité.

C'est là pour l'Unesco une mission importante que plusieurs départements collaborent à remplir. La campagne en question devra être largement conçue, s'adresser à un vaste public et s'attacher, avant tout, à des questions de caractère urgent, d'intérêt immédiat, et pouvant être comprises par tous. Il ne suffit pas de parler des conséquences sociales du progrès scientifique ; il faut amener chacun à prendre conscience du rôle joué par la science dans sa propre vie.

C'est pour cette raison que le directeur général, après avoir examiné ce problème de concert avec les membres du secrétariat qui s'occupent de ces questions, a décidé de choisir pour cette campagne un thème unique qui sera mis à la portée du grand public et discuté sous tous ses aspects.

Le thème choisi pour 1949 est le suivant : "Les hommes et leur nourriture". Sous ce titre, deux problèmes connexes seront étudiés : l'accroissement de la population mondiale et la pénurie de ressources alimentaires dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Dans un bon nombre de pays, ces problèmes ont déjà commencé à retenir l'attention ; pourtant peu de personnes encore comprennent à quel point ils intéressent directement la vie quotidienne et inté-

resseront celle de leurs enfants.

On trouvera dans le présent bul-



...pour nourrir une population qui augmente sans cesse (200 millions de plus qu'en 1939). Laisée à elle-même, la terre est plus prodigue d'hommes que d'aliments.

Fête humaine. Il est bien de prêt à déclencher tout un app se verrait menacée. Mais il es gence ne sauraient être satisf à sa racine.

"Nous devons élever la condition intellectuelle et morale des masses"

TORRES BODET

TEXTE intégral du discours inaugural prononcé par M. Jaime Torres Bodet, Directeur général de l'Unesco, lorsqu'il se présenta à la Conférence générale de l'Unesco à Beyrouth, le 10 décembre 1948 :

L'ACTION internationale tendra... devra jamais négliger les la pensée. De ce point de v... révélé insuffisant. Ce fut l'erreur d... la paix et la concorde résulteraient... commune des vérités scientifiques. Et c'est pour cette raison que nous non seulement la science, mais enc... développement du sens esthétique... pair avec son progrès intellectuel. C... paix "devra être basée sur la so... l'humanité".

◆ SOLIDARITE INTELLECTUEL... d'arité, l'intellectuelle est, semble-t-il, la vérité scientifique se trouve consti... tives, universellement perceptibles et... Le problème consiste ici simplement... qués pour une ample diffusion des co... et méthodes d'enseignement, échange... autres mesures d'ordre pratique.

◆ SOLIDARITE MORALE. — A... présente férisée d'innombrables obs... de découragement en face de la m... diversité des conceptions du monde... Bien entendu, nous n'allons pas p... les latitudes se mettent d'accord s... leur conduite. Ce serait une illusion... même pas désirable. Si l'on a pu p... elle ne saurait être de cette sorte. M... un certain nombre de principes com... liberté, le renoncement à la violence... la paix dans la justice à la guerre... l'homme n'est pas un moyen, mais... discrimination de sexe, de race, de lar... et autres normes de cette même val...

NOUS NOUS AVONS VERS UN NOUVEAU

L'INTERDEPENDANCE des peup... une force irrésistible, n'est pas... politique : elle s'étend aussi à... coins du monde des voix s'élèvent p... minons vers un nouvel humanisme. J... déjà vu accepter sans révision l'ima... l'humanisme classique nous a légua... Nous percevons chaque jour dava... presque uniquement sur l'intelligence... dience universelle. Il n'a même pas... civilisation occidentale. L'intelligence... latentes dans le champ de la techniq...

C'EST de tout cœur, Messieurs, que je tiens à vous exprimer ma reconnaissance la plus vive et la plus émue.

L'honneur que vous me faites en me choisissant comme directeur général de l'Unesco me touche profondément. Je n'ignore pas que, dans cet honneur, je dois voir avant tout le signe d'une responsabilité qu'il serait déloyal de ma part d'accepter ici sans tâcher de m'en rendre digne par mon adhésion à l'Unesco et par mon dévouement à l'œuvre qu'elle nous propose.

Votre confiance doit se mesurer par l'engagement total de l'homme qui la reçoit. Cet engagement, je le prends aujourd'hui sans réserves et sans restrictions.

J'ai toujours eu la foi la plus complète en l'Unesco. Avant d'assister à sa naissance, il m'avait été donné d'apprécier les activités des ministres alliés de l'Instruction publique qui, réunis en Angleterre, mettaient à profit les jours les plus sombres de la lutte pour réfléchir au destin d'une civilisation qui ne peut être à la merci de la haine et de l'ignorance. En 1945, je participai comme délégué du Mexique à la Conférence de Londres. En présentant à cette assemblée les vœux de mon pays, je renouvelai l'assurance que tout mon modeste concours serait désormais consacré à la cause la plus noble et la plus urgente du genre humain : édifier la paix dans la vérité, sur la vérité, par la vérité.

"IL NE PEUT EXISTER DE DEMARCATIION ABSOLUE ENTRE LES DEVOIRS DE L'EDUCATEUR ET LES OBLIGATIONS DU DIPLOMATE"

J'AI été, au Mexique, ministre de l'Éducation nationale et ministre des Affaires étrangères. A ces postes, je me suis rendu compte qu'il ne peut exister de démarcation absolue entre les devoirs de l'éducateur et les obligations du diplomate. Si l'éducateur prépare les nouvelles générations à l'intolérance dans le cadre d'un nationalisme étroit et inhumain, le diplomate se verra forcé d'exercer une politique d'agression ou de représailles.

Dans leur conduite internationale, les peuples ne se montrent pas différents de ce qu'ils sont dans les salles de classe de leurs écoles, dans les pages de leurs livres, sur la scène de leurs théâtres ou dans le silence de leurs laboratoires. Il serait donc inutile que le diplomate tentât de modeler dans l'argile périssable des conventions l'image de la concorde, si l'instituteur continuait à sculpter dans l'orgueil des forts le visage du despotisme ou à graver dans l'abdication des faibles les traits du renoncement.

La vérité est universelle. Ceux qui nient cette prémisse et prétendent assoier leur hégémonie sur des raisonnements partiels et fragmentaires préchent le mensonge. D'où l'importance de l'Unesco, parce que l'Unesco et la vérité et la paix représentent au fond une seule et même entreprise.

IL existe actuellement dans toutes les nations un doute inquiétant quant aux capacités de notre Organisation. Ignorer ce doute serait trahir les idées que nous affirmons. Le reconnaître, comme je le fais maintenant, n'équivaut nullement à le partager. Tout au contraire, l'Unesco doit se rendre compte que certaines des aspirations dont nos pays étaient animés lorsqu'ils ont créé l'Unesco subsistent actuellement une crise. Loin de nous laisser vaincre par le découragement, nous devons travailler avec plus d'ardeur. Les Nations Unies constituent le corps politique du monde nouveau dont l'Unesco devra devenir la conscience vigilante et active. Or, sans le triomphe de cette conscience, comment la nouvelle organisation du monde pourrait-elle s'affirmer d'une manière durable ?

Si nous réfléchissons sur la crise du monde actuel, nous comprendrons que les désaccords de notre temps sont la preuve la plus éloquente de l'angoisse avec laquelle les peuples cherchent à atteindre, d'un seul élan, les trois buts que leur proposait l'éloquent appel de la Révolution française : Liberté, Égalité, Fraternité. Des hommes et des groupements mettent encore l'idéal de liberté au-dessus de celui d'égalité. D'autres groupements et d'autres hommes placent l'idéal d'égalité au-dessus de celui de liberté.

Les uns et les autres souffrent, car les uns et les autres oublient que, sans l'égalité, la liberté ne serait plus qu'un symbole, au profit des mieux préparés et des plus puissants, tandis que, sans la liberté, l'égalité ne tarderait pas à acquérir le caractère le plus lamentable et le plus grégaire.

D'autre part, sans un juste équilibre entre l'égalité et la liberté, comment arriver à la fraternité ? A plus d'un siècle et demi de distance, nous voyons clairement le lien indissoluble des trois principes énoncés par les hommes de 1789.

C'EST qu'il y a de plus angoissant dans le drame de notre civilisation, c'est que les deux protagonistes en sont, d'une part, l'humanité, qui constitue un ensemble solidaire et inséparable, mais qu'il est, hélas ! si difficile de guider dans une seule direction et d'unir dans un même dessein ; et, d'autre part, l'homme. C'est-à-dire : le tout et l'individu, l'univers et l'atome, le discours des siècles et la syllabe de l'instant...

En cherchant un accord entre ces deux termes, le monde, après chaque conflit, a cru trouver la formule salutaire dans un traité de coopération universelle. La guerre de 1914 aboutit au Pacte de Versailles. Celle de 1939, à la Charte de San-Francisco.

Société des Nations. Nations Unies. Mais comment concevoir l'union positive des nations sans l'union préalable des âmes qui forment le commun dénominateur de chaque nation ? Et comment unir ces âmes — tout en respectant leur individualité — sans avoir recours à l'éducation, à la science et à la culture ?

L'Etat doit être un pont de bonne intelligence entre l'homme et l'humanité. C'est bien à cela que tend l'Unesco, car, en s'efforçant de développer l'esprit de paix chez tous les peuples, elle cherche un triomphe unique, au moyen d'une double réussite : le bonheur de l'homme et le progrès du genre humain.

NOUS savions, en fondant l'Unesco, les obstacles de tous ordres que la nouvelle institution était appelée à rencontrer. Nous n'avons jamais essayé de voiler la redoutable difficulté inhérente à la réalisation même de son dessein : "décider des fins générales de l'éducation de l'homme". Et cela, par suite de la diversité culturelle du monde contemporain, diversité encore aggravée par la crise imminente au sein de chaque culture.

Nous savions d'autre part que les idéaux de l'Unesco ne seraient pas viables si, soutenus par les éducateurs, les savants, les artistes et les poètes, ils se trouvaient sous-estimés par les systèmes économiques et politiques en vigueur. Ce qui, soit dit en passant, fait voir l'injustice que

l'on commettrait en voulant n'imputer qu'à l'Unesco l'insuffisance des résultats obtenus.

Des divers organismes internationaux, l'Unesco est le seul qui prétende atteindre directement l'homme. On pourrait dire que les autres envisagent la condition humaine dans ses manifestations extérieures, se préoccupant seulement d'empêcher ou d'écarter les conflits et ne voyant guère au-delà des problèmes immédiats de sécurité.

L'UNESCO s'en distingue en ceci qu'elle a trouvé son origine dans la conviction que "les guerres naissent dans l'esprit des hommes". Hors de ce postulat, notre institution serait incompréhensible. La paix est avant tout, au même titre que la guerre, un état de conscience et nous ne craignons pas de proclamer que telle fut notre pensée fondamentale.

Nous avons cru et croyons encore que, quelle que soit la philosophie au moyen de laquelle il prétende trouver la raison de son être intime, l'homme est un foyer vivant d'autodétermination. Ni le manque de bien-être matériel, ni l'évolution de la technique ne peuvent le pousser irrémédiablement à la guerre si d'abord une volonté hostile ne s'est emparée de sa conscience.

Ceci étant établi, le but essentiel des Nations Unies : "préserver les générations futures du fléau de la guerre", restera aussi lointain, aussi inaccessible, tant que l'on ne s'appliquera pas à détruire la guerre dans son réduit le plus secret : la conscience de

L'UNESCO... SES ETATS

DANS SON DERNIER

M. J. Huxley à la conscience

Nous publions ci-dessous le texte du dernier discours prononcé par le Dr Julian Huxley, en tant que Directeur général de l'Unesco, le 10 décembre 1948, pendant la troisième session de la Conférence générale de Beyrouth.

JE ne puis m'empêcher d'éprouver certains regrets en quittant une jeune organisation dont j'ai contribué à alimenter et à diriger la croissance, au moment précis où l'intérêt qu'elle présente devient réellement captivant. Je ne peux prétendre, comme certains de ceux qui sont ici, et qui ont pris part aux discussions de la conférence des ministres alliés en exil, pendant la dernière guerre, que je connais l'Unesco depuis le moment où elle n'était, pour ainsi dire, qu'un "rayon dans le regard de son créateur" ou, pour employer une paraphrase, qu'une réaction contre l'éclat aveuglant des bombes tombant sur Londres ; mais il y a maintenant près de trois ans que je sers l'organisation, et il est inévitable, comme je viens de le dire, que je ressentie certains regrets.

Et pourtant, la tristesse que je puis éprouver est grandement adoucie par l'idée que ma succession sera assurée par une personne de l'envergure de S. Exc. Señor Torres Bodet. Vous savez tous quels services éminents il a rendus : en tant qu'homme d'Etat de caractère international, pour ainsi dire ; en tant que ministre des Affaires étrangères de son pays ; en tant que ministre de l'Éducation — fonction qu'il a exercée pour le plus grand profit de l'éducation, non seulement dans son propre pays, mais encore dans le monde entier ; en tant que poète ; et en tant qu'écrivain.

Mais je tiens à lui rendre ici hommage à titre personnel. J'ai eu la chance d'avoir des rapports avec lui à trois reprises : en 1946, lorsque j'ai visité quelques pays d'Amérique latine, pour le compte de la commission préparatoire ; au début de l'été de 1947, lorsque j'aidais à préparer la conférence de Mexico, et enfin pendant cette conférence elle-même ; et je puis me porter garant du profond intérêt qu'il porte à l'éducation dans le sens le plus large du terme, y compris, par exemple, les efforts destinés à apprendre à tous les peuples la nécessité de conserver les ressources naturelles — question qui est trop fréquemment négligée par les éducateurs. Je puis me porter garant de sa vaste culture, de son énergie intellectuelle, de sa profonde sincérité ; et ainsi, en passant les rênes du gouvernement, j'ai la satisfaction de les remettre à un homme que non seulement je respecte et

admire, mais encore que j'ai la joie de pouvoir appeler mon ami.

J'aimerais saisir cette occasion de présenter ici quelques remarques qui, quoi qu'elles n'aient, de mon point de vue, qu'une valeur rétrospective, pourront peut-être avoir quelque utilité dans l'avenir pour mon successeur.

Tout d'abord, je crois exprimer, outre ma propre opinion, celle de la grande majorité des délégués qui ont assisté à cette session de la conférence, et même celle de l'organisation dans son ensemble, en disant que les progrès accomplis par l'Unesco, au cours des deux premières années de son existence, ont été non seulement encourageants, mais remarquables ; et il est également frappant de noter jusqu'à quel point un accord — et même un accord cordial — a été établi au cours des discussions et des activités entreprises par l'Unesco, par comparaison avec certaines autres organisations et institutions des Nations Unies.

Si ce succès est dû dans une large mesure à l'intérêt et à l'énergie manifestés par les gouvernements de nos Etats membres, par leurs délégations et les commissions nationales, par les organisations internationales non gouvernementales qui coopèrent avec nous, par le grand public et enfin par le secrétariat, je suis convaincu qu'il prouve également que l'Unesco répond à une nécessité essentielle dans notre univers, et que le monde est aujourd'hui prêt pour l'apparition d'une organisation internationale agissant sur le plan intellectuel et spirituel.

Des individus et des gouvernements qui ne peuvent s'entendre ailleurs et sur d'autres points trouvent la chose possible lorsqu'il s'agit des projets pratiques inscrits au programme de l'Unesco. Il apparaît qu'ils peuvent se mettre d'accord lorsqu'ils visent un but commun, lorsqu'ils s'efforcent de rendre le monde plus civilisé — un monde qui deviendra plus civilisé à mesure

qu'il s'unifiera, mais aussi qui s'unifiera à mesure qu'il deviendra plus civilisé. Ceci n'exige l'adoption d'aucune idéologie commune, mais



seulement une communauté de conceptions pratiques ; et le fait que tous peuvent s'entendre au sujet d'un projet concret, et s'efforcer d'atteindre un but commun est certainement une révélation des plus encourageantes.

Pour réduire les distances psychologiques qui séparent peuples et nations

J'aimerais répéter ici ce que j'ai déjà dit en d'autres occasions, c'est-à-dire qu'aucune paix ne sera permanente à moins qu'elle ne soit fondée sur la coopération scientifique et culturelle. Etablir cette coopération sera peut-être œuvre longue et souvent peu spectaculaire, mais elle est néanmoins indispensable. Comme on l'a fort bien dit au cours des discussions de la présente session, il ne sert de rien d'avoir réduit les distances physiques qui séparent les pays si nous ne parvenons pas en même temps à réduire les distances psychologiques qui séparent les peuples et

monter un mécanisme de sécurité, appareil de coercition dès que la paix est évidente que les interventions d'urgence sont si l'on n'attaque pas le mal

à assurer l'amitié des peuples ne se fonde pas sur des forces profondes du sentiment et de l'émotion, le simple accord intellectuel s'est imposé au dix-neuvième siècle de croire que l'automatisme de la démonstration

avons assigné comme fin à l'Unesco, la culture qui implique que le rôle moral de l'homme doit aller au-delà de ce qui est pour nous, pourquoi nous avons dit que la solidarité intellectuelle et morale de

— De toutes les formes de solidarité, la plus facile à réaliser. En effet, la morale par un corps d'évidences objectives entraîne forcément l'adhésion. Il faut dégager les moyens les plus indispensables techniques : programme de livres et d'informations et

au contraire, la solidarité morale se fonde sur des actes et nous pourrions être saisis par la multitude des systèmes, de l'extrême et de la vie.

prétendre que les hommes de toutes les cultures partagent les postulats philosophiques de l'Unesco, c'est d'ailleurs naïve et une uniformité de parler d'une philosophie de l'Unesco, mais il suffirait de se rencontrer sur un terrain commun, par exemple, le respect de la vie, la préférence inconditionnelle de la vie pour l'hégémonie, la conviction que la vie est une fin, la condamnation de toute violence, de classe sociale ou de religion, pour une universelle.

CHEMINONS VERS LE HUMANISME

Le humanisme, qui s'impose aujourd'hui avec une force nouvelle, n'est pas seulement d'ordre économique et technique, mais aussi d'ordre moral et de la culture. De tous les domaines, nous devons nous occuper, nous nous devons nous occuper de l'homme et de la culture que

l'avantage que cet humanisme, fondé sur la vie, ne saurait prétendre à une autorité absolue, mais il a déployé toutes ses énergies pour la soumission de la nature



à l'homme, mais elle a été incapable de déclencher des ressorts efficaces de grandeur morale.

APRES des siècles de rationalisme, le désenchantement engendré par la raison s'est traduit par la chute dans l'irrationalisme des dictatures. Ce qu'il convient donc de faire, c'est, sans sacrifier l'intelligence, de l'intégrer harmonieusement aux vertus humaines, que pourraient

LES DEVOIRS

LES DEVOIRS

LES DEVOIRS

Les douze points d'un examen de conscience

Ceci m'amène au second point essentiel de mon exposé. Il a été souvent dit, avec raison, que l'Unesco ne pourra faire œuvre utile que si elle s'assure le concours de tous les Etats membres, de leurs gouvernements, de leurs commissions nationales, de leurs spécialistes des questions d'éducation, de science et de culture, de leur peuple tout entier.

LES DOUZE POINTS D'UN EXAMEN DE CONSCIENCE

Je voudrais, au moment où je quitte mon poste, remercier les Etats membres de tout ce qu'ils ont fait pour nous permettre, pour permettre au secrétariat de poursuivre l'application du programme de l'Unesco. Mais je voudrais aussi leur demander de faire mieux : d'examiner avec esprit critique et désintéressement ce qu'ils font eux-mêmes en faveur de l'éducation, de la science et de la culture par rapport aux fins exposées dans notre acte constitutif, aux directives définies dans notre programme, et aussi aux réalisations des autres nations.

Permettez-moi de donner quelques exemples :

◆ **ETUDIEZ-VOUS D'UN POINT DE VUE SCIENTIFIQUE VOS PROBLEMES D'ORGANISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE EN**

ayant recours aux conseils des meilleurs spécialistes des sciences sociales et économiques dans un esprit d'objectivité scientifique, ou bien étudiez-vous ces problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent, tenant compte essentiellement des considérations politiques et d'intérêts sentimentaux ou matériels ? Tirez-vous parti de l'expérience qu'ont acquis en matière d'administration les pays étrangers, en étudiant leurs méthodes et en envoyant vos jeunes gens y parfaire leur éducation ?

◆ **AUTORISEZ-VOUS CETTE PLEINE LIBERTE DE PRESSE, D'OPINION, D'EXPRESSION, DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT** que proclame notre Acte constitutif ?

◆ Tirez-vous parti de l'expérience des pays qui, à la radio, au cinéma, par exemple, permettent aux différents points de vue de s'exprimer librement, tout en assurant un degré raisonnable de contrôle ?

◆ **VOUS EFFORCEZ-VOUS DE TIRER TOUT LE PARTI POSSIBLE DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES**, dans l'enseignement, pour faire comprendre aux futurs citoyens les méthodes, les réalisations et les possibilités de la science et, dans la pratique, pour apporter une solution aux problèmes concrets ?

◆ **PRENEZ-VOUS DES MESURES POUR PRESERVER LES TRADITIONS POPULAIRES DE VOTRE PAYS**, les chansons et les ballades, les costumes, les arts et l'artisanat, et pour les adapter aux conditions nouvelles de la vie moderne afin que ces sources de vie culturelle si généreuses et si diverses ne disparaissent pas de la surface de la terre ?

◆ **AVEZ-VOUS PRIS LES ME-**

SURES QUI S'IMPOSENT POUR ASSURER LA CONSERVATION DE LA NATURE DANS VOTRE PAYS, que ce soit pour des raisons économiques, sociales ou esthétiques ? C'est là une question qui se pose à nous de manière particulièrement pressante dans cette région où les pentes des montagnes, autrefois couvertes de forêts, sont maintenant si souvent dénudées, où de vastes étendues de terre autrefois fertiles sont maintenant stériles et même désertes, où le nombre des oiseaux et des autres animaux a décliné de façon si alarmante.

◆ **QU'AVEZ-VOUS FAIT POUR PRESERVER ET FAIRE CONNAITRE VOTRE PATRIMOINE CULTUREL** ? Avez-vous pris des mesures pour préserver vos monuments historiques et anciens, pour retrouver les autres vestiges de votre histoire qui sont encore enfouis dans la terre, afin de révéler au monde tous ces trésors ? C'est là encore une question qui se pose à nous dans cette région dont l'histoire remonte à une si haute antiquité et dont les cultures sont si incomparablement diverses, dans cette région encore trop peu connue des peuples étrangers.

◆ **AVEZ-VOUS PRIS DES MESURES POUR SUPPRIMER CHEZ VOUS LE FLEAU DE L'ANALPHABETISME** ; et avez-vous tiré le meilleur parti possible de l'expérience acquise dans cet important domaine par les autres pays ?

◆ **AVEZ-VOUS PRIS DES MESURES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU PROFIT DE TOUTES LES CLASSES DE VOTRE POPULATION** ? Ici encore, la connaissance de ce que certaines puissances coloniales ont accompli récemment pour leurs populations coloniales pourrait servir d'exemple, non seulement à d'autres puissances coloniales, mais aussi à certains pays qui ne possèdent pas de colonies, mais où l'on trouve des classes nombreuses et des groupes importants d'êtres déshérités.

◆ **VOUS ETES-VOUS EFFORCES DE DONNER LE MEILLEUR STYLE ARCHITECTURAL POSSIBLE A VOS MONUMENTS PUBLICS** ? Avez-vous songé dans ce domaine non seulement à la dépense et à l'utilité pratique, mais aussi à la possibilité de donner une image fidèle de l'âme nationale et de la liberté nationale ?

◆ **AVEZ-VOUS ENCOURAGE LES ARTISTES** — que ce soit dans le domaine de la peinture, de la musique, de la littérature ou du théâtre — à exprimer l'esprit de leur nation en vue de rendre plus riche et plus intéressante l'existence de leurs concitoyens ?

(Lire la suite page 8.)

peut-être nous enseigner les cultures étrangères à la nôtre. L'humanisme classique s'est enfermé autrefois dans les limites de la Méditerranée. L'humanisme moderne ne peut connaître ni limites ni frontières. Contribuer à donner forme à ce nouvel humanisme, c'est là la fin la plus haute de l'Unesco.

LES Institutions spécialisées des Nations Unies pour l'éducation, l'économie et l'hygiène couvrent un triple front dans la bataille livrée aux plus grands ennemis du progrès humain : l'ignorance, la faim et la maladie. J'ai déjà signalé en une autre occasion l'importance de ces organismes.

J'exprimais alors l'opinion que pour cimenter la paix on n'avait pas eu d'inspiration plus heureuse que la fondation des Institutions spécialisées qui entourent et soutiennent les Nations Unies. Si je reviens aujourd'hui sur ces idées, c'est parce qu'on n'insistera jamais trop sur le labeur bienfaisant de ces institutions, labeur souvent oublié à cause de l'intérêt que, chez la majorité des hommes, éveillent les problèmes politiques.

EN mettant la culture en rapport avec la santé et l'économie, je souligne la nature humanitaire et démocratique, dans le sens le plus large du mot, de l'Unesco. Nous ne pouvons pas oublier que la solidarité intellectuelle et morale à laquelle nous aspirons ne cessera jamais d'être une brillante fiction si les hommes manquent, d'autre part, de santé et de soutien. Et nous ne devons pas non plus perdre de vue que, tout comme ses organisations-sœurs, qui se préoccupent des besoins primordiaux de l'homme, l'Unesco ne peut se désintéresser du bien du plus grand nombre.

Si les savants et les éducateurs doivent conjuguer leurs efforts au sein de l'Unesco, ce n'est certes pas pour constituer un centre de coopération intellectuelle au profit d'une élite, mais bien en vue d'élever la condition des larges groupements humains.

"ATTACHONS-NOUS A L'ESSENTIEL"

L'UNESCO se heurte à différents obstacles, mais il en est un particulièrement dangereux : c'est le nombre infini des projets et des programmes qui n'obtiennent pas aujourd'hui l'adhésion des peuples. Il nous faut choisir et nous mettre à l'œuvre sans de trop longues hésitations. Les masses attendent de l'Unesco des tâches concrètes et qui fassent un appel immédiat et direct à la volonté générale des hommes.

◆ **PUISQUE** nous connaissons les limites de nos ressources, ne dispersons pas notre attention, nos forces et nos moyens dans un trop grand nombre de directions. Attachons-nous à l'essentiel. Et, si besoin est, réduisons l'étendue de nos activités pour être en mesure de les poursuivre en profondeur et jusqu'à leur plein aboutissement.

◆ **LE SECOND OBSTACLE** que je tiens à vous signaler, c'est celui que suscite l'idée — fautive à mon avis — selon laquelle l'Unesco risque de devenir un organisme de propagande au service d'une opinion unique et en faveur d'un système politique déterminé. Je ne crois pas nécessaire d'insister sur une interprétation aussi fâcheusement tendancieuse.

Il y a, et il y aura place parmi nous, pour toutes les modalités de l'intelligence pourvu qu'elles contribuent loyalement à l'entente mutuelle des peuples et à l'harmonie des cultures dans le cadre de la paix. Chinois et Péruviens, Arabes et Français, Australiens et Turcs, Tchèques et Polonais, Anglo-Saxons de Grande-Bretagne et Anglo-Saxons des Etats-Unis, nègres du Libéria ou Indiens du Mexique, de la Bolivie ou de l'Equateur, tous ont ici une voix distincte et originale.

Nous sommes convaincus que c'est seulement en respectant la personnalité de chaque pays et en écoutant l'accent qui lui est propre que nous atteindrons cette plénitude de coordination qui constitue la règle de tout concert d'instruments ou de volontés, de races ou de doctrines.

Notre unique aspiration est de proposer aux ambitions particulières un but qui soit juste : servir l'homme en sa qualité essentielle d'homme. L'Unesco ne prétend pas instaurer la paix dans un monde composé de vainqueurs et de vaincus. Née de la guerre, elle a pour mission la lutte contre la guerre. Et précisément, le troisième obstacle que je me sens dans l'obligation de dénoncer se trouve en rapport avec la fragilité des moyens dont nous disposons pour cette lutte.

LA SOUVERAINETE DE L'ETAT : ARME DES FORTS ET BOUCLIER DES FAIBLES

DANS beaucoup de cas, les mots ne s'adaptent pas à la dimension réelle des idées. Un cruel divorce s'est établi entre les faits et les discours. En face d'un tel péril, il importe que l'Unesco oppose une digue de vérité à l'abus de cette éloquence administrative trop encline à promettre et trop peu soucieuse de tenir.

En cette matière comme en tant d'autres, la difficulté provient du climat de transition dans lequel nous vivons. A notre époque, la souveraineté intégrale de l'Etat est une survivance juridique qui ne peut être éludée. Les forts la brandissent comme une lance, les faibles la mettent en avant comme un bouclier. Ainsi l'internationalisme continue, malgré tout, à n'être qu'une généreuse anticipation.

Demander à l'Unesco de transformer les hommes dans leur tréfonds par le seul fait de sa présence, c'est demander un miracle qu'elle ne pourra jamais réaliser. Nous ne disposons d'aucun sortilège et ne pouvons invoquer que des principes. Pour améliorer la condition humaine, il nous a été tracé une route dont nous ne pouvons méconnaître la réalité. Cette route exige le consentement des gouvernements.

Il est certain que les Commissions nationales compensent cette limitation constitutionnelle de notre organisme. Mais avons-nous seulement obtenu ce partout les Commissions nationales opèrent avec l'ampleur que réclament les problèmes de notre temps ?

C'est une tâche bien délicate. L'Unesco n'est pas autorisée à s'immiscer dans la sphère d'action des gouvernements. Nous ne pouvons ni ne voulons nous ériger en un ministère universel de l'éducation. D'autre part, nous ne désirons pas davantage grever les peuples pauvres d'un appareil bureaucratique injustifiable.

NOUS devons faire reposer avant tout notre travail sur deux éléments jusqu'à présent irremplaçables : la bonne foi des gouvernements et la force des principes. Et ces éléments, nous ne cesserons de les demander parce que, si nous ne les obtenions pas, mieux vaudrait remettre nos espoirs à des jours meilleurs.

Heureusement, ce n'est pas le cas. Nous ne considérons pas l'avenir avec pessimisme. L'Unesco a déjà bien des succès à son actif depuis la Conférence de Londres. Et à ces réussites — c'est justice de le reconnaître — ont contribué avec distinction tous les membres de son Conseil exécutif et les fonctionnaires et employés du Secrétariat, que je prierais de bien vouloir me réserver la même collaboration qu'ils ont accordée à mon illustre prédécesseur, le Dr Huxley.

En prononçant le nom de ce représentant éminent de l'intelligence contemporaine, je conçois ce que l'Unesco a perdu du fait de sa démission. Le Dr Huxley laisse parmi nous un souvenir ineffaçable de talent et d'autorité. L'Unesco lui doit le meilleur hommage.

Les applaudissements qui le suivent à son départ me font mesurer la grandeur des tâches qui m'attendent moi-même. Dans l'accomplissement de ces tâches, le bienveillant appui que j'ose vous demander me sera nécessaire en tout lieu et à tout moment.

L'INTOLERANCE, MACHINE INFERNALE

MESSEURS. Au cours de l'été 1947, nous avons pu lire une nouvelle tragique : il s'agissait d'un accident survenu au large des côtes italiennes. Une cinquantaine d'enfants, profitant des vacances, effectuaient une promenade en mer quand leur barque heurta une mine, immergée avant la fin des hostilités. Les malheureux périrent victimes de l'explosion.

Cette vengeance posthume tragiquement exercée par la guerre prend à nos yeux la valeur d'un symbole. Les conflits ne se terminent jamais en un lieu ni à une minute donnés. Leurs fautes laissent cachées dans les eaux théoriquement rendues à la paix de nombreuses mines capables de nous détruire. Entre toutes, l'intolérance est la plus active.

Perpétuer l'intolérance serait accepter en quelque sorte que flotte dans notre vie une machine d'un automatisme aussi redoutable que celui de l'engin qui causa le drame des enfants italiens, un jour d'été tout à la joie et au soleil. Seulement, ici, c'est la ruine définitive des principes fondamentaux de la culture humaine, c'est l'évanouissement de l'espoir en un monde nouveau que nous risquerions. L'élimination des mines sournoises de l'ignorance et de la rancune nous apparaît comme le devoir de tous les hommes de bonne volonté.

Acceptons ce devoir, Messieurs. L'Unesco n'a pas de plus noble tâche.

APRÈS BEYROUTH LE CONSEIL EXÉCUTIF...

La Conférence générale procède au renouvellement du Conseil

Le 1^{er} décembre 1948, un éminent humaniste hindou, Sir Sarvepalli Radhakrishnan, Président de la Commission universitaire indienne et "fellow" de All Souls College à Oxford, où il est également titulaire de la Chaire Spalding des sciences religieuses et morales de l'Orient, fut appelé aux hautes fonctions de Président du Conseil exécutif de l'Unesco.

Le Professeur Radhakrishnan succède au Dr E. Ronald Walker, conseiller de l'ambassade australienne à Paris. Le Dr Walker avait été élu pour un an, à Mexico, en remplacement du premier Président du Conseil exécutif, S.E. Victor Doré, ambassadeur du Canada à Bruxelles.

En même temps qu'il élitait Sir Sarvepalli, le Conseil exécutif a choisi parmi ses membres deux vice-présidents : M. Paraperez (Venezuela) et M. Roger Seydoux (France).

Le Conseil, qui est responsable devant la Conférence générale de la réalisation du programme, est composé de dix-huit membres élus pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année.

Sur six membres sortants, la Conférence de Beyrouth en a réélu cinq pour trois autres années. Ce sont : Shafik Ghorbal bey (Egypte), le Prof. Louis Verniers (Belgique), S.E. M. Victor Doré (Canada), le Prof. Alexandre Photiades (Grèce) et le Prof. Radhakrishnan. M. Roger Seydoux, qui avait remplacé M. Pierre Auger quand celui-ci avait démissionné pour prendre la direction du Département des Sciences, s'est vu confirmé dans ses fonctions jusqu'à expiration du mandat primitif en 1949.

Le comte Stefano Jacini

A la même occasion, les Etats membres ont nommé le comte Stefano Jacini (Italie) en remplacement de M. Jan Opocensky (Tchécoslovaquie), qui avait exprimé le désir de ne pas présenter de nouveau sa candidature. Le mandat du comte Jacini aura une durée de trois ans.

En considération des services qu'il a rendus à l'Unesco au sein du Conseil exécutif, M. Opocensky a été invité par ses anciens collègues à siéger, à titre de conseiller, jusqu'à la fin de la treizième session du Conseil.

Au cours de cette session, le Conseil a reçu un télégramme de démission de l'un de ses membres, le Dr. Benjamin Carrión (Equateur), que ses obligations avaient empêché de se rendre à Beyrouth. Pour le remplacer au Conseil, la Conférence générale a choisi une éminente personnalité colombienne, le Dr. Guillermo Nannetti.

Pendant la réunion de la Conférence à Beyrouth, le Conseil exécutif a clos sa douzième session ouverte à Istanbul, et commencé une treizième session qui s'est terminée au Caire après la fin de la Conférence.

Ces deux sessions ont permis au Conseil d'entrer en contact avec les milieux culturels du Moyen-Orient, depuis Istanbul jusqu'au Caire, et de faire connaître aux habitants de cette région les buts et l'œuvre de l'Unesco.

De nombreuses décisions importantes ont été prises par le Conseil depuis novembre. Une demande d'admission à l'Unesco, présentée par le gouvernement de Ceylan, a été renvoyée, comme il est de règle en pareil cas, au Conseil économique et social des Nations Unies.

Le Conseil a également décidé de laisser au directeur général toute liberté en ce qui concerne les mesures qui doivent être prises pour faire connaître, par les moyens d'information des masses qui sont à sa disposition, la Déclaration internationale des Droits de l'Homme aux gouvernements et aux commissions nationales des Etats membres.

Parmi les récentes décisions prises par le Conseil, signalons l'approbation de l'accord conclu entre l'Unesco et l'Institut international du Théâtre; l'approbation des contrats signés avec le Comité intermédiaire de la Conférence mondiale des représentants d'université, avec l'Association internationale pour l'échange d'étudiants ayant besoin d'une formation technique, avec l'Union pour l'étude des problèmes démographiques, avec la Commission permanente pour la médecine industrielle, avec l'Union contre le cancer, avec la F.M.S., avec l'Institut de statistique et avec l'Union pour la protection de la nature. Le Conseil a également approuvé l'octroi de subventions supplémentaires aux Unions internationales

de chimie, des sciences biologiques et d'histoire des sciences.

Pendant les cinq jours qu'ils ont passé en Turquie, les membres du Conseil ont été reçus par le gouverneur-maire d'Istanbul et par les recteurs des deux universités de cette ville. Une visite à un "Institut du Peuple" a permis au Conseil de voir à l'œuvre quelques-uns de ceux qui conduisent, depuis plusieurs années en Turquie, une des plus intéressantes expériences d'éducation de base qui aient jamais été entreprises.

...et son nouveau président M. le Prof. Radhakrishnan

Le professeur Sarvepalli Radhakrishnan, M.A., D.Litt., LL.D., D.L., F.B.A., chef de la délégation de l'Inde à la troisième session de la conférence générale de l'Unesco et président du Conseil exécutif pour l'année 1948-1949, est né le 5 septembre 1888. Il est Fellow de All Souls College à Oxford, et titulaire de la chaire Spalding d'éthique et de religions orientales.

Carrière : Professeur adjoint de philosophie au Presidency College à Madras, de 1911 à 1916 ; professeur de philosophie au même "College" de 1916 à 1917 ; titulaire de la chaire de philosophie à Mysore de 1916 à 1921 ; titulaire de la chaire George VI de philosophie à l'Université de Calcutta de 1921 à 1931 ; chargé de cours de religions comparées à l'Université de Chicago (chaire Haskell), en 1926 ; chargé de cours à Manchester College, Oxford (chaire Hupton), en 1926 et 1929-1930 ; vice-chancelier de l'Université Andhra à Waltair, de 1931 à 1936 ; professeur de philosophie à l'Université de Calcutta, de 1937 à 1941 ; vice-chancelier de l'Université hindoue de Bénarès, de 1939 à 1947, président de la Commission universitaire indienne.

Activité publique : Président général de la troisième session du Congrès philosophique indien (Bombay, 1927) ; président du Conseil exécutif du Congrès philosophique indien (1925-1937) ; président du Post Graduate Council in Arts (1927-1931) ; titulaire de la chaire Hibbert pour 1929 ; membre de l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations (Geneve, 1931-1939) ; membre honoraire de la Royal Asiatic Society du Bengale ; chef de la délégation de l'Inde à la deuxième conférence générale de l'Unesco à Mexico ; membre de l'Assemblée constituante indienne (1947).

Publications : Le Règne de la religion dans la philosophie contemporaine (1920) ; La Philosophie de l'Inde (Bibliothèque de philosophie, vol. I, 1923, vol. II, 1927, deuxième édition 1930 et



1931) ; La Philosophie des Upanishads (1924 ; deuxième édition, 1935) ; La Conception hindoue de la vie (1927, cinquième édition ; traduit en français, en allemand, etc.) ; La Religion qu'il nous faut (1928) ; Kalki ou l'avenir de la civilisation (1929) ; deuxième édition 1934) ; Comment un idéaliste voit la vie (1932) ; La Religion en Orient et en Occident (1933) ; Religions orientales et pensées occidentales (1939). A dirigé la rédaction de Mahatma Gandhi (1939) ; co-rédacteur de la Philosophie de l'Inde contemporaine ; L'Inde et la Chine (1944) ; L'Education, la politique et la guerre (1944) ; La Religion et la société (1945) ; Est-ce la paix ? (1945) ; Article sur la philosophie de l'Inde dans "l'Encyclopedia Britannica" ; articles sur la religion dans "Mind", "International Journal of Ethics", "Hilbert Journal", etc.

Le Siam devient membre de l'Unesco

Le Siam vient de s'inscrire parmi les Etats qui composent l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Le Siam est le quarante-cinquième Etat membre de l'Unesco. Son adhésion prend effet à compter du 1^{er} janvier 1949.

"La misère des Universités"

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture annonce la publication d'une brochure illustrée, intitulée : "La Misère des Universités", qui a été préparée avec le concours du Fonds Mondial de Secours aux Etudiants, dont le siège est à Genève, Suisse.

Cette brochure de trente-deux pages, illustrée de vingt gravures, est destinée à aider les étudiants des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud à recueillir des fonds, des livres, du matériel scientifique et autre, ainsi que des denrées alimentaires et des vêtements, à l'intention des étudiants des régions dévastées d'Europe et d'Asie.

On peut se procurer gratuitement cette brochure auprès du Département de la Reconstruction, Unesco, 19, avenue Kléber, Paris (16^e).

L'Unesco subventionne l'Institut mondial du théâtre

UN accord a été signé entre l'Institut international du Théâtre et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

20.000 dollars

Aux termes de cet accord, l'Unesco verse à l'I.I.T. une subvention de 20.000 dollars pour l'année 1949 et, contre paiement, accorde à l'Institut certains services administratifs. L'Institut s'engage à faire bénéficier l'Unesco des conseils techniques de professionnels concernant l'action possible de l'Unesco dans le domaine du théâtre, et à fournir à l'Unesco un service mondial de liaison. Il s'engage également à consulter l'Unesco sur toute ques-

Réunion du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif de l'Unesco inaugurerait sa quatorzième session le 7 février au siège de l'Unesco, à Paris. Il sera présidé par Sir Sarvepalli Radhakrishnan, chef de la Conférence générale de Beyrouth à élu président de ce Conseil, pour l'année en cours.

Le Conseil discutera le rapport du directeur général sur l'ordre d'urgence des divers points du programme de 1949 et 1950, ainsi que sur la diffusion de la Déclaration des droits de l'homme.

La France utilise les "Bons de Livre"

DEPUIS le 8 décembre, une nouvelle monnaie internationale, créée par l'Unesco et exclusivement destinée aux achats de livres et de publications, est utilisée par treize pays de l'Europe occidentale et orientale, ainsi que du Moyen et de l'Extrême-Orient. Cette monnaie est le "Bon de Livre" de l'Unesco.

Les Philippines proposent des échanges de publications

Le service d'échanges du bureau philippin des bibliothèques publiques entreprend de patronner un programme d'échanges de livres et d'imprimés avec l'étranger.

Jusqu'ici, les demandes d'échanges adressées au bureau des bibliothèques publiques portaient souvent sur des publications de caractère privé ou non officiel. Mais, faute d'éléments, les échanges ont dû, dans le passé, être limités aux publications officielles.

Deux exemplaires expédiés à l'étranger

L'un des moyens d'accroître le volume des échanges littéraires et de "placer" à l'étranger les publications philippines est d'encourager les écrivains philippins à échanger leurs œuvres contre des publications étrangères du même ordre. Le bureau des bibliothèques publiques invite, en conséquence, les écrivains à lui envoyer au moins trois exemplaires des œuvres qu'ils offrent aux fins d'échange. Deux de ces exemplaires seront expédiés à l'étranger, aux frais du bureau, et le troisième sera déposé aux archives de la bibliothèque.

Collaboration au "Bulletin de l'Unesco" à l'intention des bibliothèques

Un exemplaire de toute publication étrangère reçue sera remis, aux Philippines, à l'auteur qui en aura fait la demande ; le deuxième exemplaire reçu de la même publication reviendra à la bibliothèque. Le "Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques" sera tenu au courant de l'application de ce projet. Et le bureau se propose de lui demander de participer à l'organisation des échanges.

Deux cérémonies — l'une au siège de l'organisation à Paris et l'autre au siège de la Conférence générale à Beyrouth — ont marqué, au début de décembre dernier, la première distribution d'environ 150.000 dollars de "Bons de Livre" aux représentants des treize pays qui se sont associés avec l'Unesco pour libérer des entraves du contrôle des changes une partie du commerce international du livre scientifique, éducatif et culturel.

A cette occasion, M. Julian Huxley et M. E.-J. Carter, directeur du Département des Bibliothèques — à Beyrouth — et M. Gordon Menzies qui était à ce moment — à Paris — directeur général par intérim de l'Unesco, ont souligné le désir qu'a l'Unesco de contribuer ainsi non seulement à la circulation des idées, mais aussi, et d'une façon toute particulière au relèvement des institutions culturelles des pays dévastés.

Sur les 150.000 dollars de "Bons" émis, 50.000 dollars environ ont été remis à titre gratuit par l'Organisation aux pays suivants : Autriche, Chine, Grèce, Hongrie, Indonésie, Iran, Italie, Philippines, Pologne et Tchécoslovaquie. Le reste de l'émission sera mis en vente en Chine, en France, dans l'Inde, en Pologne, en Grande-Bretagne et en Tchécoslovaquie.

Le but du "Bon de Livre" est essentiellement de permettre aux institutions éducatives et scientifiques des pays à monnaie faible d'acheter des livres et des publications dans les pays à monnaie forte, et de les payer dans leur monnaie nationale. La garantie du "Bon" en devises fortes est fournie par l'Unesco.

Les "Bons" acceptés par les libraires américains

Les libraires américains, par exemple, qui acceptent en paiement les "Bons de Livre" de leurs clients étrangers sont remboursés par l'Unesco dans leur monnaie nationale. La puissante association professionnelle des libraires américains, l'"American Booksellers' Association", a fait connaître à l'Unesco sa décision d'accepter en paiement les "Bons de Livre" ; les libraires français, anglais et tchèques accepteront également les commandes de l'étranger qui leur seront réglées en "Bons de Livre".

Cette tentative de l'Unesco pour remédier à la pénurie de devises fortes qui gêne la circulation internationale des livres et des publications, et qui rend difficile le relèvement des pays dévastés, est conçue pour le moment comme une expérience, qui sera poursuivie pendant un an.

A la fin de 1949, l'Unesco tirera les leçons de cette expérience. Si elles sont favorables, l'Organisation envisage d'étendre par la suite le champ de cette expérience non seulement en ce qui concerne le livre — en obtenant l'accord de nouveaux pays — mais aussi de façon à faciliter d'autres échanges qui intéressent l'éducation et la science, et notamment l'achat de films éducatifs.

Un Américain veut fonder une "Ecole de Paix"

Une "Ecole de Paix" internationale qui devra offrir aux jeunes gens de tous les pays un enseignement orienté vers la compréhension internationale et vers la paix, tel est le projet qu'a formé, aux Etats-Unis, le Dr. Frank S. Hackett, directeur et fondateur de la Riverdale Country School, Riverdale, New-York. Ce projet prévoit la construction, pour une somme de huit millions de dollars, d'une institution destinée à donner une formation "propédeutique" à quelque six cents étudiants de tout pays. Le Dr. Hackett propose de lancer une souscription publique pour réunir les fonds nécessaires.

Le Dr. Hackett estime que le civisme international a pour condition la formation d'une élite cultivée, apte à jouer un rôle dirigeant ; la future école aura pour mission de former une telle élite. Il espère que ce "projet Riverdale" sera repris par d'autres écoles dans le monde entier, pour aboutir à la création d'un "Conseil de l'éducation scolaire pour la paix".

VIENT DE PARAÎTRE L'ANNUAIRE MONDIAL des bourses à l'étranger

Le 17 novembre 1948, le jour même où s'ouvrait à Beyrouth la Conférence générale, un imprimeur de Fontenay-aux-Roses, près de Paris, achevait l'impression de l'édition anglaise d'une publication de l'Unesco, unique en son genre, intitulée : "Études à l'étranger", Répertoire international des bourses et échanges, etc...

Ce répertoire, le premier de son espèce, recense 10.500 bourses d'étude et de voyage offertes à des spécialistes pour effectuer des études dans 27 pays. Ces bourses sont affectées à des études portant sur soixante-trois spécialités ou questions différentes.

C'est dans le domaine de la science, en particulier des sciences médicales, de la santé publique, de la technique industrielle, de la technologie et de la chimie que les bourses sont le plus nombreuses. Viennent ensuite l'éducation et les sciences sociales.

Le répertoire contient en outre des informations sur le programme de bourses des Nations Unies et des institutions spécialisées. Il fournit aux organisateurs des programmes un aperçu des méthodes d'administration des bourses. 150/0 des bourses qu'il signale sont offertes sans condition de nationalité ni de spécialité.

Cette publication répond au souci de multiplier les candidatures dignes d'intérêt, d'indiquer aux donateurs éventuels les nouveaux programmes possibles, de faire ressortir les doubles emplois et les domaines où les besoins sont le plus urgents.

Les renseignements proviennent des pays suivants : Australie, Belgique, Birmanie, Canada, Chine, Colombie, Éire, États-Unis d'Amérique, Équateur, Finlande, France, Inde, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie et Union Sud-Africaine, et portent également sur sept autres pays.

Comme l'écrit M. Huxley dans la préface au Répertoire, "L'édition de ce Répertoire international des bourses et échanges inaugure la publication d'une série de brochures destinées à faire connaître dans le détail toutes les possibilités offertes à l'étude sur le plan international, et les dispositions d'ensemble prises dans ce domaine".

"Ce répertoire devrait donc être d'un réel secours à ceux qui désirent quitter leur pays pour aller étudier ailleurs !"

Édité en anglais et en français, le répertoire sera distribué, dans tous les pays, aux ministères de l'Éducation, aux commissions nationales de l'Unesco, aux organisations internationales non gouvernementales, aux universités, aux revues d'éducation et aux bibliothèques.

On peut se le procurer à la Maison de l'Unesco, Paris, et dans tous les pays, chez les dépositaires agréés des publications de l'Unesco, au prix de 1 dollar, 300 francs français ou 5 shillings, frais de port en sus.

Don canadien de 15.000 dollars à l'Institut Pasteur

Un don de 15.000 dollars à l'Institut Pasteur de France, don offert par le "Canadian Council for Reconstruction through Unesco", vient d'être présenté au Dr Jacques Tréfoüel, directeur de l'Institut, par le Dr James A. Gibson, président du comité exécutif de ce conseil.

Cette somme a été mise à la disposition de l'Institut Pasteur pour l'achat d'équipement scientifique.

En outre, le conseil a offert à l'Institut des abonnements de trois ans à un certain nombre de publications savantes et professionnelles.

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à l'Institut, le 5 janvier, le Dr Gibson a donné lecture d'une lettre dans laquelle M. Mackenzie King, qui était jusqu'à ces jours derniers premier ministre du Canada, rappelle "les services scientifiques et humanitaires qui ont valu à l'Institut la haute considération dont il jouit dans le monde entier".

Le C.C.R.U. est un organisme national qui groupe une soixantaine d'associations canadiennes non gouvernementales s'intéressant à l'éducation et aux problèmes sociaux. Créé sur l'initiative du gouvernement canadien, il travaille en étroite collaboration avec l'Unesco.

Réunion de la Commission française

M. Jaime Torres Bodet, Directeur général de l'Unesco, sera reçu officiellement, le samedi 22 janvier, à 10 h. 30, par la Commission nationale française, qui tiendra au Quai d'Orsay sa première réunion en 1949. M. Robert Schuman, ministre des Affaires Étrangères; M. Yvon Delbos, ministre de l'Éducation Nationale, et M. Georges Bidault, président de la délégation française à la Conférence de Beyrouth, assisteront à cette réunion.

1^{er} Congrès mondial des Commissions

Vingt-huit pays représentés à la Conférence
des Commissions nationales à Beyrouth

AUCUNE autre institution internationale n'associe aussi étroitement que l'Unesco le grand public à ses travaux", a déclaré le 15 novembre dernier le Dr Julian Huxley, en accueillant au "Palais de l'Unesco", à Beyrouth, les représentants de vingt-huit Commissions nationales.

Cette Conférence qui, pour la première fois dans l'histoire des organisations intergouvernementales, réunissait des représentants directs des citoyens des États membres, précéda immédiatement la Conférence générale et lui servit en quelque sorte de préface. Elle avait tout d'abord comme objet de permettre à ces organismes de coopération de se mieux connaître.

Les rapports qu'elles ont présentés ont permis, en effet, aux Commissions de comparer les problèmes auxquels elles ont dû faire face en 1948 pour aider l'Unesco dans son œuvre, ainsi que les solutions trouvées par chacune d'entre elles. Ces échanges se sont avérés tout particulièrement utiles pour les pays qui viennent de créer leurs Commissions ou dont les Commissions n'ont pas pris tout leur développement.

Recommandations aux États membres

En les réunissant à Beyrouth deux jours avant la Conférence générale, l'Unesco leur a permis, en outre, de présenter aux États membres des suggestions précises sur les moyens d'accroître la participation populaire aux travaux de l'Organisation.

Ces suggestions, pour la plupart, ont été acceptées sans modification par la Conférence générale et

ple aux efforts de l'Unesco pour obtenir l'entrée en franchise des films éducatifs, tout autant qu'aux sujets divers qui retiennent habituellement leur attention. Le thème *Les Hommes et leur Nourriture*, dont l'Unesco désire développer la discussion en 1949, en raison de ses nombreux aspects éducatifs et scientifiques d'intérêt immédiat et universel, pourrait être aussi traité devant le micro par des spécialistes qui verraient comment y intéresser le public de leurs pays respectifs.

Parmi les autres formes que pourrait prendre cette propagande, les Commissions nationales ont signalé les expositions circulantes consacrées à l'Unesco.

Un autre moyen recommandé aux Commissions pour donner à leur action l'impulsion qu'elles souhaitent, est la constitution, au sein de chacune d'entre elles, de comités spécialisés formés de représentants éminents des milieux culturels de chaque pays.

Ceci, toutefois, et la Conférence des Commissions l'a reconnu, pose de nombreux problèmes dont seuls les gouvernements ont la clé. Et tout d'abord un problème de personnel.

Quinze stages offerts aux Secrétaires des commissions

Si certaines Commissions disposent de ressources suffisantes, d'autres n'ont pas caché qu'elles s'estimeraient heureuses de recevoir ne fût-ce que l'équivalent de 2 % de la contribution de leur pays à l'Unesco. Aussi a-t-il été demandé aux États membres de procurer à leurs Commissions les fonds nécessaires à l'établissement de secrétariats suffisants, ainsi qu'à l'organisation des réunions, de ces commissions, de leurs comités et de leurs autres organes subsidiaires.

Pour faciliter la tâche de ceux qui sont appelés à diriger les Commissions, l'Unesco invitera, en 1949, les secrétaires d'une quinzaine d'entre elles à faire de courts séjours à son siège de Paris. Il a été recommandé que le directeur général et d'autres hauts fonctionnaires de l'Organisation se rendent en 1949 dans les États membres et auprès des Commissions nationales, afin de consolider la liaison entre ces dernières et le Secrétariat de Paris.

Cette liaison prend souvent la forme d'échanges d'informations entre les Commissions et l'Unesco. Ces échanges ont fait à Beyrouth l'objet d'une étude approfondie et, de part et d'autre, des mesures ont été proposées pour améliorer la coopération que requiert la réalisation des enquêtes auxquelles se livre l'Organisation.

Les Commissions ont insisté, en outre, sur la nécessité d'assurer aux publications de l'Unesco la plus large diffusion possible. En ce qui concerne le "Courrier de l'Unesco", il a même été recommandé aux États membres d'examiner la possibilité d'en assurer eux-mêmes la réimpression dans leurs propres pays.

Les Commissions devront tenir régulièrement au courant de leurs activités les périodiques de l'Unesco, de manière à leur permettre de faire connaître au grand public comment se développe, dans tous ses secteurs, la campagne de l'Unesco pour le rapprochement et la compréhension mutuelle des peuples.



M. Milton S. Eisenhower, frère du commandant suprême des Forces alliées pendant la guerre, a présidé la Conférence des Commissions nationales.

figurent désormais au programme de l'Unesco. Elles s'inspirent d'un principe que le président de la Conférence des Commissions nationales, M. Milton S. Eisenhower, de la Commission américaine, a exposé de la façon suivante :

"L'ensemble du programme de l'Unesco doit être appliqué de manière à permettre aux Commissions nationales, dans le monde entier, d'établir des programmes d'action commune s'adressant au plus grand nombre possible de citoyens."

Pour mobiliser cette opinion publique, plusieurs moyens furent recommandés aux Commissions nationales. Elles ont été invitées à constituer, en 1949, des Comités nationaux de journalistes et d'écrivains semblables à ceux que possèdent déjà certains pays, la Grande-Bretagne et les États-Unis notamment. Ces écrivains et ces journalistes ont pour tâche de préparer des articles et des brochures sur l'Unesco, ainsi que des émissions et des tribunes libres radiophoniques.

Ces émissions pourraient faire beaucoup pour obtenir des auditeurs qu'ils s'intéressent par exem-

DÉPART DES PREMIÈRES MISSIONS D'EDUCATEURS POUR L'AFGHANISTAN ET LES PHILIPPINES

UN groupe international de spécialistes doit se rendre, à la fin de janvier 1949, aux Philippines pour y étudier le système d'enseignement de ce pays dévasté. Cette mission sera la première de celles que l'Unesco se propose d'envoyer dans différentes régions du monde. Une autre mission doit bientôt partir pour l'Afghanistan.

seront supportés à la fois par l'Unesco et par le pays intéressé.

Ces missions ne commenceront à porter leurs fruits qu'une fois leur travail accompli. Les rapports qu'elles soumettront aux gouvernements ne seront pas destinés à justifier l'existence de la mission par la présentation d'un compte rendu "intéressant". Ils proposeront un plan d'action bien arrêté. L'Unesco ne peut se charger d'en assurer l'application. Mais les États membres peuvent être assurés à tout moment de son concours pour l'œuvre de réorganisation qu'ils pourraient décider d'entreprendre.

Un contrat a été signé, le 29 décembre, au siège de l'Unesco, à Paris, par le docteur Gabriel R. Manalac, chef de la Délégation des Philippines à la Conférence de Beyrouth, d'une part, et, par le docteur Torres Bodet, dont ce fut le premier acte officiel en qualité de directeur général de l'Unesco, d'autre part.

Ce contrat donne mandat à la mission d'aider le gouvernement des Philippines à développer l'enseignement primaire et l'éducation des adultes, et d'étudier les problèmes que posent l'instruction civique et la formation des citoyens.

La mission, qui sera sur place au début de février, consacra environ cinq mois à ses travaux, dont elle scumettra les conclusions à la Commission gouvernementale chargée d'élaborer une nouvelle législation de l'enseignement.

"Nous avons grand besoin d'une telle mission"

DANS une déclaration qu'il a adressée au Courrier, le 29 décembre, le Dr. Manalac exprime, au nom de son pays, sa reconnaissance envers l'Unesco et sa confiance dans le succès de la mission.

Pendant quatre siècles, fait-il observer, nous avons connu le système d'enseignement espagnol puis, pendant cinquante ans, les méthodes d'éducation américaines; pendant la dernière guerre, l'occupation japonaise nous a retranchés du reste du monde. Depuis 1946, nous avons acquis notre indépendance et nos conceptions politiques et intellectuelles se trouvent modifiées de ce fait.

"Les conditions sociales, ajoute le Dr. Manalac, ont subi chez nous une transformation radicale et notre système d'enseignement doit s'adapter à cette transformation. Notre pays a grand besoin d'une enquête de ce genre."

Cette mission "qui est le type même d'une aide dont la valeur ne peut échapper aux masses", apparaît au Dr Manalac comme "un exemple et un encouragement pour tous les pays, aussi bien en Extrême-Orient que dans le reste du monde".

Envoi d'une mission en Afghanistan

UN contrat analogue avait été signé à Beyrouth, le 8 décembre, avec l'Afghanistan.

Le signataire en fut Son Exc. M. Nadjib Ullah Khan, ministre de l'Éducation et représentant de l'Afghanistan à la Conférence. La mission d'Afghanistan doit entreprendre, au printemps, une étude de l'enseignement élémentaire et secondaire et tout particulièrement de l'orientation et de la formation professionnelle dans ce pays du Moyen-Orient.

Les missions d'experts-conseils en matière d'enseignement sont envoyées par l'Unesco auprès de ses États membres, à la demande de ces États, et en exécution d'un accord en due forme. Les frais en

Plan d'assistance : réfugiés intellectuels et réfugiés du Levant

DES spécialistes de la reconstruction dans le domaine de l'éducation viennent de tenir au siège de l'Unesco à Paris, une conférence de deux jours consacrée au problème des réfugiés intellectuels et de ceux qui ont été chassés de leurs foyers par les opérations militaires dans le Moyen-Orient.

Pour venir en aide le plus rapidement possible, dans le domaine de l'éducation, aux 400.000 réfugiés du Moyen-Orient, ces spécialistes, qui représentaient à la conférence plus de quatre cents organisations gouvernementales, ont arrêté les plans d'une campagne de secours dont l'objectif a été fixé à 50.000 dollars. Des mesures ont également été décidées pour tenter de trouver des emplois appropriés pour les 40.000 réfugiés intellectuels dont s'occupe l'organisation internationale des réfugiés en Allemagne, en Autriche et en Italie.

Parmi les autres points à l'ordre du jour de cette conférence, qui fut convoquée par le département de la Reconstruction de l'Unesco, figuraient les problèmes de l'éducation des enfants victimes de la guerre et l'examen des mesures à envisager en 1949 en vue d'accroître les secours d'urgence accordés à la reconstruction culturelle.

Il a été décidé de lancer un appel aux organisations nationales des États membres de l'Unesco, et, d'une façon particulière, aux organisations américaine, britannique et canadienne, pour les inviter à travailler en étroite collaboration entre elles et avec l'Unesco à la solution des problèmes étudiés au cours de la conférence. Les délégués ont insisté sur la nécessité d'obtenir tous les concours possibles pour les campagnes de secours et de faire comprendre au grand public l'urgence et l'importance de la reconstruction éducative et culturelle dans le monde.

Ont assisté à la conférence : Dr T.Y. Pullen, président de la commission américaine pour la Reconstitution culturelle internationale, et le Dr James Gibson (Canada), président intérimaire du Conseil international provisoire pour le relèvement de l'éducation (T.I.C.E.R.).

Abonnez-vous dès maintenant !

Le COURRIER DE L'UNESCO est publié tous les mois en français, anglais et espagnol par le Bureau d'Information de l'Unesco.

Abonnement : 1 an : 250 fr. français (en dehors de France, 300 fr. français); \$ 1.00; 5 s.

Veillez écrire au dépositaire de l'Unesco indiqué ci-dessous pour votre pays, ou directement à l'Unesco, 19, Avenue Kléber, Paris 16e, France.

- Argentine : Editorial Sudamericana S. A. Alsina 500 Buenos Aires.
- Australie : H.A. Goddard Ltd., 255a, George St., Sydney
- Canada : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.
- Cuba : La Casa Belga, M. René de Smetd., O'Reilly, La Havane.
- Danemark : Einar Munksgaard, 6 Norregade, Copenhague.
- France : Editions Pedone, 13, rue Soufflot, Paris.
- Grande-Bretagne : H.M. Stationery Office; Londres: York House, Kings-Orders; — Manchester 2: 39/41 King Street; — Edimbourg 2: 13a Castle Street; — Cardiff: 1 St. Andrew's Crescent; — Bristol 1: Tower Lane; — Belfast: 80 Chichester Street.
- Grèce : Eleftheroudakis, Librairie Internationale, Athènes.
- Pays-Bas : N.V. Martinus Nijhoff, Fondsadministratie 9 Lange Voorhout, La Haye.
- Inde : Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, La Nouvelle Delhi.
- Irak : Mackenzie & Mackenzie, Booksellers, the Bookshop, Bagdad.
- Liban et Syrie : Librairie Universelle, Av. des Français, Beyrouth, Liban.
- Suède : Aut. O.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm.
- Suisse : Librairie Payot, Lausanne.
- Tchécoslovaquie : Librairie T. Topic, 11, Narodni, Prague.
- U.S.A. : Columbia University Press, Columbia University, New-York 27.

Le "Mois de l'Unesco" honore la culture arabe

(Suite de la page 1.)

cours d'ouverture en tant que président provisoire de la Conférence. M. Hamid Bey Frangie, qui devait être élu le jour même président de la troisième session, lui succéda à la tribune.

Discours du Président de la République libanaise

S. Exc. le cheik Bechara El-Khoury, président de la République libanaise, prononça alors en français un imposant discours, qui commençait par la citation du poète latin : "Je suis homme; rien de ce qui est humain ne m'est étranger." Et il souhaita la bienvenue à la Conférence dans "cette terre de civilisation millénaire... point de rencontre des cultures de l'Orient et de l'Occident".

Au cours de son allocution, s'adressant aux délégués : "Toute votre activité intellectuelle, spirituelle, humaine", leur dit-il, "pourra un jour se heurter à la force, à l'antique *ultima ratio regum*, à l'énergie atomique déchainée". Mais "la carte vaut d'être jouée", affirma-t-il, "la chance mérite d'être courue : car l'enjeu reste la paix du monde".

Au nombre des personnalités éminentes qui assistaient à la Conférence générale, signalons M. Dr Hardnan, sous-secrétaire parlementaire permanent du minis-

mois à venir. "C'est là", a fait remarquer le Dr Eisenhower, "un événement important de l'histoire contemporaine."

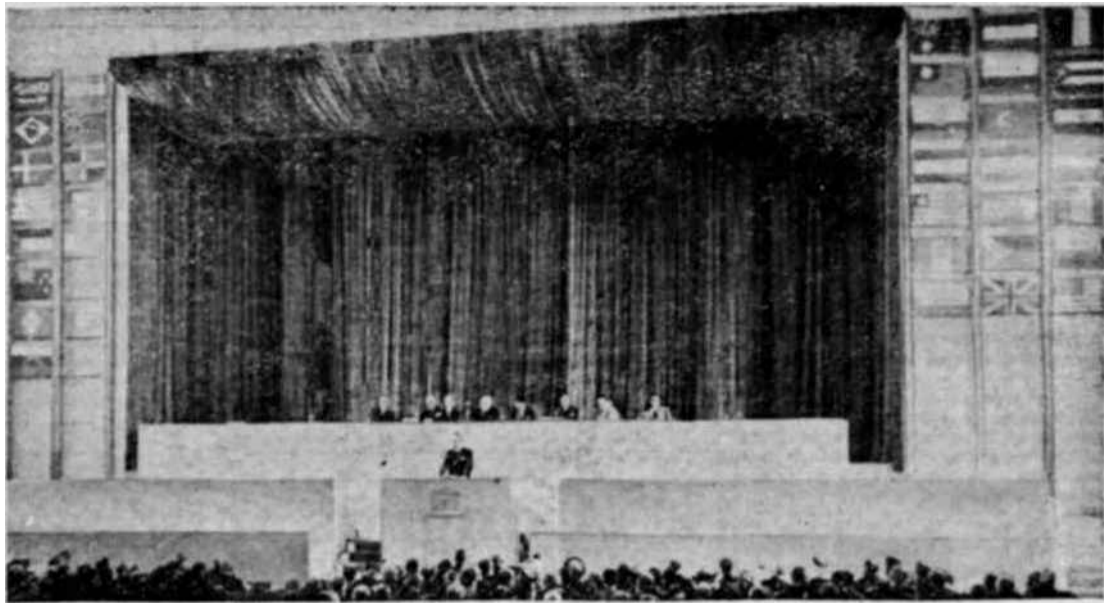
La Conférence de 1950 se tiendra en Italie

La Conférence générale a décidé de déplacer la date annuelle de sa réunion, à partir de la session de 1950 qui se tiendra en Italie, pour répondre à l'invitation du gouvernement italien. Cette décision a été prise en application d'une recommandation des Nations Unies aux Institutions spécialisées, leur demandant de tenir leur conférence annuelle au cours du premier semestre.

Par suite de ce changement, et en matière de transition, la Conférence de 1949, qui aura encore lieu en automne, se tiendra au siège de l'Unesco, à Paris, et sera consacrée à l'examen d'un nombre restreint de questions.

Le "Mois de l'Unesco"

Comme lors des précédentes Conférences, l'un des aspects les plus pittoresques de la Conférence de Beyrouth a consisté dans l'organisation d'un "Mois de l'Unesco", dont le programme était tracé cette fois-ci par le gouvernement libanais, sous la direction de Mgr Jean Maroun, qui représentait son pays à l'Assemblée de l'Unesco.



La tribune de la salle des séances plénières. Cette photo fut prise le jour où fut ouverte la Conférence générale, en présence de S.E. Cheik Béchara Khalil El-Khoury, Président de la République libanaise.

Interprétation simultanée en quatre langues

Le système de l'interprétation simultanée par radio, qui a permis de gagner tant de temps à la Conférence de Beyrouth, fut utilisé pour la première fois au cours d'une Conférence mondiale d'éducateurs tenue à Endicott, dans l'Etat de New-York. Depuis, le poste portatif, ou poste de radio "personnel", a été adopté par l'Unesco pour ses conférences importantes.

La courroie passée autour du cou fait office d'antenne, car elle contient deux minces fils métalliques, entourés de matière plastique. Trois fréquences furent utilisées à la Conférence de Beyrouth : une pour l'arabe, une pour le français et une pour l'anglais; à la fin de la Conférence, une quatrième fréquence fut adoptée pour l'espagnol.

DANS SON DERNIER DISCOURS M. J. Huxley en appelle à la conscience des Etats

(Suite de la page 5.)

Je pourrais continuer à vous poser ainsi des questions au sujet des divers domaines d'activité de l'Unesco; mais je me contenterai de vous poser, pour terminer, une question qui domine toutes les autres :

◆ AVEZ-VOUS ENVISAGE VOS PROBLEMES DU POINT DE VUE DE L'UNESCO ? C'est-à-dire non seulement en tant que problèmes nationaux, mais en tant que partie intégrante d'un problème universel qui exige que les diverses nations fassent des concessions mutuelles dans l'intérêt commun ? Je songe, entre autres problèmes, à celui du

surpeuplement, à la possibilité qui est donnée aux étudiants de se rendre à l'étranger, à l'utilisation et à la conservation des ressources naturelles, au libre accès aux trésors nationaux et historiques, à l'élimination des causes de mécontentement social qui renferment, trop souvent, le germe des guerres et ainsi de suite.

A cet égard, et aussi pour vous permettre de comparer vos propres résultats à ceux des autres nations, le secrétariat de l'Unesco, par son rôle d'échange, peut rendre les plus grands services.

J'ai eu le privilège de participer à cette œuvre, avec votre coopération et celle de mon secrétariat, pendant la période initiale de l'Unesco lorsque furent précisées dans leurs grandes lignes et son organisation et ses méthodes de travail, et qu'elle commença à mettre en œuvre un certain nombre de projets intéressants et de caractère pratique. Je me permettrai de suggérer qu'une nouvelle phase essentielle de son développement devra la porter à développer, en outre, ces fonctions de réflexion et d'auto-critique qui appartiennent à la maturité et qui s'exercent lors de ces examens critiques, mais constructifs, dont je viens de parler.

Citoyens de la République universelle des esprits

Il est une autre méthode dont l'emploi, je crois, s'impose à l'Unesco, et qui consiste à demander à des hommes et des femmes éminents dans leurs domaines propres de coopérer aux tâches de l'organisation. Ainsi que je l'ai fait remarquer dans mon rapport, il y a des limites à ce que les délégués à nos conférences peuvent dire ou peuvent faire, des limites qui résultent du fait même qu'ils sont les représentants officiels de leur gouvernement. Il y a, néanmoins, des écrivains et des hommes de science, des artistes et des philosophes qui sont, par la vertu de leurs dons individuels, devenus de véritables citoyens du monde et qui montrent la voie à suivre aux différents gouvernements et au commun des hommes. Nous avons besoin de faire appel à eux pour qu'ils nous aident à clarifier notre pensée, à préciser hardiment nos objectifs d'ensemble, et à choisir les voies qui permettront de les atteindre.

Je suis heureux que cette conférence ait pris une mesure en ce sens, en décidant qu'à notre prochaine session un ou deux sujets d'intérêt général seraient débattus et que nous ferions appel à des personnalités connues et de premier plan dans leur domaine propre, pour leur demander de participer à ces discussions.

Mais je crois que nous devrions aller plus loin, nous devrions prendre délibérément pour principe d'avoir recours, chaque fois que c'est possible, à ces citoyens de la République universelle des esprits, et de les aider à constituer une sorte d'organisation qui leur permettrait de servir plus efficacement, en même temps que l'Unesco, la cause en laquelle, comme eux-mêmes, elle croit.

Je suis convaincu que M. Torres Bodet réussira pleinement à diriger les progrès de notre jeune et vigoureuse organisation; c'est dans cette conviction que je lui souhaite ici la bienvenue, en votre nom ainsi qu'au mien, et que je salue en lui l'homme à qui incomberont, dès la clôture de la conférence, les responsabilités qui s'attachent au poste de directeur général.



Salle des séances plénières. Plus de 22.000 personnes ont assisté aux séances plénières de la Conférence générale, et plus de 20.000 aux conférences du "Mois de l'Unesco".

ère britannique de l'Education; M. George V. Allen, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires publiques des Etats-Unis d'Amérique; M. Georges Bidault, ancien premier ministre de France; M. Camille Huysmans, ministre de l'Education de Belgique; M. Paul Rivet, directeur du Musée de l'Homme à Paris; M. Nadjib Ullah Khan, ministre de l'Education de l'Afghanistan, et Mme Anne O'Hare McCormick, la journaliste bien connue.

Vers la fin de sa troisième session, la Conférence générale était appelée à rendre hommage à une autre éminente personnalité; son premier Directeur général. Une résolution fut adoptée à l'unanimité, rendant hommage "à la contribution éclatante que le Dr Huxley a apportée au développement de l'Unesco, dès la Commission préparatoire et au cours des deux premières années de son existence".

Avant l'ouverture de la Conférence générale, des membres de trente-deux Commissions nationales se sont réunis à Beyrouth "non pas en qualité de porte-parole officiels de leurs gouvernements" comme l'a fait remarquer le Dr Milton S. Eisenhower, qui présidait ces réunions, "mais en tant que représentants des forces éducatives, scientifiques et culturelles de leurs pays".

C'est la première fois qu'avait lieu une réunion de ce genre. Elle fournissait une occasion unique d'échanges des idées sur l'expansion des Commissions nationales, et permit à leurs représentants de formuler un programme coordonné d'aide mutuelle pour les

Cette année, le "Mois de l'Unesco" a été consacré principalement au thème de la culture arabe. Le programme comprenait, outre une série de conférences sur l'apport de la science, de la littérature et de l'art arabes à la civilisation mondiale, des expositions sur l'histoire libanaise, sur l'art du Liban et du Moyen-Orient et des expositions documentaires sur le livre, la science et consacrées à des livres, à la science, à l'enseignement dans les pays arabes. Les délégués et les visiteurs ont pu apprécier, à la faveur de cette occasion exceptionnelle, le riche héritage culturel des pays arabes.

Les efforts déployés par le gouvernement libanais pour intéresser le public à l'œuvre et au "Mois" de l'Unesco ont été couronnés de succès: plus de 20.000 personnes ont assisté aux conférences qui avaient été demandées à des délégués ou à diverses personnalités; 22.000 personnes ont assisté aux seules sessions plénières de l'Unesco, et plus de 70.000 personnes ont visité les expositions.

Pour remercier le peuple libanais de son hospitalité, de son esprit de coopération, et de l'intérêt qu'il a pris aux travaux de l'Unesco, la Conférence générale a voté, le 11 décembre, au cours de sa dernière séance, une résolution créant trois "Bourses de la Conférence de l'Unesco". Elles seront attribuées à des citoyens libanais particulièrement qualifiés, qui seront envoyés six mois à l'étranger pour y étudier des questions se rapportant au programme de l'Unesco.

A la tribune de la Conférence générale

S. Exc. Hamid Bey Frangie (Liban): "La compréhension internationale ne violente pas cette autre tendance de l'homme qui fait de lui l'être du particulier, le citoyen de sa nation. En voulant susciter un citoyen du monde, l'Unesco ne prétend pas arracher l'homme à la réalité singulière et concrète dans laquelle il s'enchaîne, où il puise son dynamisme et ses plus sûres raisons de vivre; elle n'exige pas la suppression des frontières ou des Etats, mais elle vise à former des esprits capables de les franchir".

M. George V. Allen (Etats-Unis d'Amérique): "L'Unesco n'est ni un luxe, ni une activité d'ordre secondaire, ainsi que certains observateurs sont enclins à le croire. Je suis convaincu que, si l'Unesco échoue dans sa mission, les Nations Unies ne pourront elles-mêmes réussir. La tâche propre de l'Unesco est de faire naître une meilleure compréhension humaine et des sympathies mutuelles entre tous les peuples de la terre... Je suis intimement convaincu que l'Unesco est l'une des pierres angulaires sur lesquelles doivent reposer les Nations Unies, si l'on veut que leur édifice soit solide".

M. Georges Bidault (France): "Les savants ne peuvent pas être tenus pour responsables de l'utilisation qui est faite de la science... Ce ne sont pas les savants en tant que savants, ce sont, hélas! les hommes en tant qu'hommes à qui il arrive de dévoyer la science. C'est un Occidental, savant autant qu'on

pouvait l'être en son temps, François Rabelais, qui disait: "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme". C'est une maxime que tout savant doit faire sienne".

Dr Paulo de Berredo Carneiro (Brésil): "Ce type d'homme nouveau, nous pourrions l'appeler — peut-être l'avenir l'appellera-t-il — "l'homme selon l'Unesco". Le porteur du message de l'Unesco, l'homme inspiré par le seul sentiment de sa dignité et de sa liberté, l'héritier de toutes les traditions collectives de notre espèce, celui qui saura subordonner ses intérêts personnels, ses intérêts nationaux, ses intérêts régionaux à l'intérêt universel de notre espèce, celui-là sera l'héritier de nos efforts, celui-là sera l'agent de la paix; celui-là sera le messager de la solidarité et de la fraternité humaines. C'est pour cet homme de l'avenir que les hommes du passé ont travaillé; nous ne sommes qu'un lien éphémère, mais nous portons le drapeau et le message de l'avenir".

M. King Tehou (Chine): "Si nous insistons sur l'importance des activités culturelles, c'est d'abord parce qu'elles ont une influence immédiate sur la compréhension et la sympathie internationales; ensuite, parce que nous aimons reconnaître dans le mot "culture", non pas quelque chose qui appartient en propre à l'élite, mais quelque chose qui est profondément enraciné dans les traditions du peuple, quelque chose qui joue un grand rôle dans la formation de sa vie quotidienne".



L'Allée des Drapeaux, en face du Pavillon central. Construit spécialement pour la Conférence, le "Palais de l'Unesco" sera converti par le Liban en Université nationale.

SUPPLEMENT



LE COURRIER

PUBLICATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Volume I. — Nos 11-12.

DECEMBRE 1948 - JANVIER 1949.



Cette photo, prise sur le site où s'élèvera le Palais des Nations Unies à New-York, est tirée d'un film réalisé par les services cinématographiques de l'O.N.U., dont le titre "Déblayer pour construire" évoque l'espoir d'un monde nouveau. C'est aussi l'espoir que représente, pour nous, le nouveau programme exposé dans notre supplément, espoir d'un monde uni dans sa diversité culturelle.

Au seuil de 1949 Le nouveau programme de l'Unesco

L'UNESCO, Institution spécialisée des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, entre actuellement dans sa troisième année d'existence. Elle se trouve en face d'un nouveau programme mondial, qu'elle exécutera sous la conduite d'un nouveau Directeur général, le Dr Jaime Torres Bodet, poète mexicain qui fut Ministre des Affaires étrangères et Ministre de l'Éducation. Le nouveau Président de son Conseil exécutif est Sir Sarvepalli Radhakrishnan, philosophe et éducateur hindou bien connu.

Le nouveau programme de l'Unesco a été élaboré par la Conférence générale, réunie en sa troisième session à Beyrouth (Liban) au cours de trois semaines et demie de délibérations et d'études approfondies, du 17 novembre au 11 décembre. Plus homogène, plus exactement conçu en vue d'amener les peuples à travailler de concert par delà les frontières nationales grâce à l'Éducation, à la Science et à la Culture, ce programme est mieux à même de faire que "Raison règne dans l'esprit des hommes".

Pour s'acquitter de sa mission, l'Unesco s'est vu attribuer pour 1949 un budget de 7.780.000 dollars, ce qui représente une augmentation de 97.363 dollars sur celui de 1948. Sur ce total de 7.780.000 dollars, la Conférence de Beyrouth a résolu d'affecter 4.357.936 dollars à la réalisation du programme dans les six domaines où s'exerce principalement l'activité de l'Unesco, à savoir :

Reconstruction	Dollars	420.638
Éducation		810.165
Sciences exactes et naturelles		679.505
Sciences sociales et humaines		405.913
Activités culturelles		523.667
Information (Échanges de personnes et information des masses)		1.518.048

En outre, le Bureau des Relations extérieures de l'Unesco disposera de 275.700 dollars en vue d'accroître la part prise aux travaux de l'Organisation par ses États Membres, par leurs Commissions nationales et par les Organisations internationales privées, et pour étendre l'application de certaines parties de son programme aux pays occupés comme l'Allemagne et le Japon, et aux territoires non autonomes et sous tutelle.

L'Unesco s'est rendu compte que c'est essentiellement par l'intermédiaire des Commissions nationales que son

LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

Le 11 décembre 1948, alors que la Conférence générale de l'Unesco touchait à son terme et que la dernière séance plénière allait être levée, on apprit que l'Assemblée générale des Nations Unies, réunie à Paris, avait adopté la Déclaration internationale des Droits de l'Homme.

Dès que la nouvelle fut connue, les délégués de l'Unesco, dans un élan d'enthousiasme, votèrent à l'unanimité l'une des résolutions les plus importantes du programme, invitant le directeur général à user de toutes les facilités qui s'offrent à l'Unesco — et, en particulier, de la presse, du cinéma et de la radio — pour faire connaître aux hommes et aux femmes du monde entier ce document digne d'être comparé à la Grande Charte britannique, à la Déclaration française des Droits de l'Homme et à la Constitution des États-Unis.

Le Dr Jaime Torres Bodet, qui venait d'être élu directeur général, tint à s'engager solennellement, en son nom et au nom du Secrétariat de l'Unesco, à n'épargner aucun effort pour diffuser le texte de la Déclaration auprès du grand public et en assurer l'application sur le plan mondial. "Les Nations Unies, a ajouté le Dr Torres Bodet, viennent de fournir à l'Unesco un point de départ excellent."

Tous les délégués, debout, saluèrent d'applaudissements prolongés cette déclaration solennelle.

message pouvait atteindre les peuples. Au 1^{er} janvier 1949, sur quarante-cinq États Membres, trente-trois avaient constitué leur Commission nationale. L'Unesco s'efforce de développer et de consolider les Commissions existantes

et de provoquer la création d'organismes analogues dans les douze autres États Membres.

D'autre part, ayant achevé l'étude préliminaire des problèmes propres à l'Allemagne et au Japon, l'Unesco est maintenant prête à appliquer à ces pays certaines parties de son programme. Au cours des prochains mois, elle entreprendra une action destinée à favoriser la propagation des modes de pensée démocratiques en Allemagne et au Japon, en resserrant les liens scientifiques, éducatifs et intellectuels entre les pays occupés et le reste du monde. L'Organisation ne négligera pas non plus de s'occuper des tâches qui lui incombent dans les territoires non autonomes et les territoires sous tutelle.

En tant que membre de la famille des Nations Unies, l'Unesco continuera à s'efforcer de développer une étroite coopération avec l'Organisation mère et avec les autres Institutions spécialisées.

Le Courrier de l'Unesco consacre le présent supplément au nouveau programme de l'Organisation. Ce programme, tel qu'il a été adopté par la Conférence générale de Beyrouth, représente le "plan d'action éducative, scientifique et culturelle" de l'Unesco pour l'année 1949. Mais il est plus encore.

Par de nombreux côtés, il prolonge le programme de base adopté en 1947 par la Conférence générale de Mexico, et en tant que tel il met en lumière le caractère continu de l'œuvre de l'Unesco, qui est une œuvre de longue haleine.

Mais surtout ce plan d'action éducative, scientifique et culturelle appartient à l'Unesco en ce sens que son Directeur général et son Secrétariat sont les serveurs internationaux de tous les peuples du monde : libanais, hindou, américain, français ou chinois.

Comme le faisait remarquer récemment le Dr Julian Huxley :

L'Unesco ne peut rien seule. De même que cette institution spécialisée des Nations Unies est née de la conviction, toujours plus répandue, selon laquelle l'établissement d'un monde ordonné est nécessaire et possible, de même la mise en pratique de cette conviction ne saurait être assurée isolément par un Secrétariat siégeant à Paris. Pour évaluer les progrès accomplis par l'Unesco ou la valeur de son action, il faudra rechercher dans quelle mesure elle peut compter sur la coopération et sur la participation de tous les pays du monde.

Reconstruire ce que la guerre a détruit

DEPUIS la fin de la guerre le relèvement de l'éducation pose au monde deux problèmes d'importance cruciale. Un problème matériel : reconstruire et rééquiper les écoles, les Universités, les bibliothèques et les musées des pays dévastés; et un problème humain : permettre aux milliers d'enfants et de jeunes gens qui n'ont pas pu bénéficier d'une éducation normale de refaire leur vie brisée.

Le rôle de l'Unesco, en matière de relèvement de l'éducation, consiste essentiellement à rechercher les faits, à préciser sur quoi porter l'œuvre de relèvement humain et matériel dans chaque région, et à attirer l'attention du public sur ces faits.

Grâce à cette conception réaliste, l'Unesco a pu contribuer, dans nombre de pays, à attirer l'attention du public sur ces questions et à stimuler l'action des organisations privées qui, pour la seule année 1948, ont versé, en espèces et en matériel, plus de 100 millions de dollars en faveur de cette œuvre. Malgré tout, la tâche est loin d'être terminée.

Voici comment l'Unesco entend s'attaquer en 1949 à ce double problème du relèvement humain et du relèvement matériel. Voyons d'abord l'aspect humain de la question.

Les problèmes humains

Aide à la jeunesse

ENTRE 1939 et 1945, des milliers d'enfants se sont tout à coup trouvés sans foyer et sans famille. Après avoir erré au hasard dans les pays dévastés, un grand nombre de ces orphelins de guerre ont été retrouvés et soignés dans des centres qui se sont créés spontanément : "Villages d'enfants", "Communautés d'enfants" ou "Républiques d'enfants".

Mais à l'heure actuelle, ces orphelins ne sont plus des enfants. Ils ont grandi et sont en âge d'apprendre un métier qui fera d'eux des citoyens utiles.

L'Unesco est parfaitement consciente de la tâche qui lui incombe dans l'éducation de ces jeunes gens. C'est pourquoi, en 1949, en coopération avec l'O.I.T., la commission sociale des Nations Unies et d'autres institutions spécialisées, l'Unesco s'attachera à organiser la formation technique et professionnelle des jeunes ouvriers. L'Unesco est profondément persuadée de l'urgence de cette question.

Jusqu'ici, les institutions privées, internationales et nationales qui ont organisé des chantiers de volontaires, se sont adressées surtout aux étudiants et aux professeurs. L'Unesco estime que le mouvement des chantiers doit s'étendre aux jeunes ouvriers et aux jeunes agriculteurs.

C'EST pourquoi, en 1949, l'Unesco prendra contact avec les syndicats et avec les associations éducatives du monde ouvrier, ainsi qu'avec les organisations des Nations Unies citées plus haut; elle s'efforcera d'éveiller leur intérêt et de les inciter à prêter leur concours pour résoudre les problèmes que pose l'apprentissage des adolescents victimes de la guerre.

En même temps, l'Unesco s'efforcera d'élargir la base du recrutement des chantiers de volontaires afin d'y faire entrer les éléments de la jeune génération qui n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'une attention suffisante.

En outre, l'Unesco élargira son programme de secours aux chantiers de volontaires en général; elle accordera à ces chantiers une aide plus grande pour leur permettre de développer leurs programmes d'éducation en leur fournissant des collections d'ouvrages portant sur les questions internationales et sur d'autres sujets.

Les chantiers de volontaires

L'UN des points faibles du mouvement des chantiers de volontaires réside dans le manque actuel de cadres qualifiés. Pour combler en partie cette lacune, l'Unesco entreprendra, avec le concours des organisations qui dirigent ces mouvements, de publier un manuel — le premier du genre — à l'intention des cadres des chantiers. Ce manuel, dont la publication est envisagée pour 1949, traitera

des différents aspects de l'organisation et du travail de chantiers de volontaires.

Conjointement avec la Fédération internationale des Communautés d'enfants, créée par l'Unesco, l'année dernière, l'Organisation a déjà commencé à préparer, pour les vacances d'été de 1949, une grande assemblée internationale d'enfants ainsi qu'un camp de vacances qui se tiendra en France dans l'une des "Républiques d'enfants". Cette assemblée réunira des jeunes gens des deux sexes provenant de divers villages d'enfants et leur permettra d'étudier leurs conditions de vie respectives.

Enfants journalistes

AVEC l'aide de la Fédération, l'Unesco espère également pouvoir lancer un journal international de l'enfance, qui permettra aux enfants — tous citoyens de différents villages et communautés — d'exprimer leurs idées et de forger entre eux une chaîne internationale d'amitié et de fraternité.

Ce projet de journal, qui est actuellement à l'étude, fait partie d'un projet plus vaste de centre mondial des communautés d'enfants qui doit être créé en Suisse, au village Pestalozzi. Ce centre servira de lieu de réunion aux éducateurs qui s'occupent des enfants victimes de la guerre, et de centre d'instruction pour les cadres des chantiers.

Problèmes matériels

SI l'on songe que des microscopes et d'autres appareils scientifiques franchissent le Pacifique en avion pour permettre à tel laboratoire des Philippines de reprendre son activité; qu'une collection-type de trente ouvrages, devenue l'orgueil de telle université autrichienne, voit s'allonger chaque jour la liste d'attente de ses lecteurs; que telle revue scientifique adressée à la bibliothèque d'un chantier de volontaires circule dans toute l'Italie du Nord, et que cet exemplaire unique permet dans une mesure, si modeste soit-elle, de combler le vide creusé par les années d'isolement intellectuel consécutives à la guerre, on comprendra pourquoi l'Unesco estime que la rude tâche qu'elle a entreprise pour reconstruire et rééquiper les institutions dévastées du monde entier commence à porter ses fruits.

Dans de nombreux pays, des millions de personnes voient dans l'œuvre de relèvement de l'éducation un moyen positif et concret d'exprimer leur sympathie envers d'autres pays et leur ardent désir de bâtir un monde heureux et paisible. En réalité, l'essentiel est de savoir comment procéder, c'est-à-dire de s'assurer que le matériel nécessaire est envoyé précisément là où le besoin s'en fait sentir.

Les données recueillies par elle, au terme de ses enquêtes, doivent permettre à l'Unesco de mettre en lumière la nature exacte "des besoins dans les différentes régions".

C'est ainsi que le deuxième volume de l'ouvrage *Les besoins des pays dévastés*, qui sera publié au début de 1949, à la suite des enquêtes menées en 1948 par l'Unesco, fera ressortir les besoins les plus urgents et les problèmes les plus vastes des pays dévastés d'Asie.

Dans un effort analogue pour mettre le public mondial en possession des faits qui lui permettront de prendre conscience des besoins des pays dévastés, l'Unesco publiera, dans les premiers mois de 1949, une série d'opuscules qui montreront les ravages causés par la guerre aux bibliothèques, aux galeries d'art, aux musées et aux laboratoires scientifiques. En outre, des brochures spéciales seront publiées sur le problème des enfants victimes de la guerre et sur celui des communautés d'enfants.

En collaboration avec le conseil du cinéma des Nations Unies et avec la commission nationale des États-Unis,

l'Unesco prépare deux films qui doivent sortir en 1949. Le premier montrera l'immensité des destructions subies par la culture dans les pays envahis et les efforts qu'ont déployés ces pays pour réparer leurs pertes. Le deuxième film retracera l'histoire tragique de l'enfance victime de la guerre.

Secours d'urgence

SUR son budget de 1949 l'Unesco a affecté une somme de 175.000 dollars à un fonds de secours, destiné à faire face à certains besoins spéciaux et particulièrement urgents des pays dévastés.

Cette contribution, nécessairement limitée, ne saurait évidemment satisfaire qu'une partie des besoins. Quand bien même la totalité des 420.000 dollars serait affectée directement au relèvement de l'éducation, cette somme suffirait à peine à la construction d'une seule école moderne.

La tâche de recueillir des fonds et d'organiser d'autres formes de secours revient essentiellement aux organisations internationales privées, à qui l'Unesco apporte son aide en stimulant et en coordonnant leur action. Nous avons déjà vu que cet effort a permis de recueillir, en 1949, plus de 100 millions de dollars.

C'est pourquoi l'Unesco continuera à encourager les campagnes nationales et aidera les institutions privées à intensifier encore leurs efforts déjà remarquables.

Nombre de ces institutions travaillent aujourd'hui de concert, dans le cadre du Conseil international temporaire pour le relèvement de l'éducation (TICER) dont le siège se trouve à la maison de l'Unesco, à Paris, et auquel l'Unesco fournit un secrétariat. Les institutions membres du TICER sont actuellement au nombre de 28; elles représentent plus de 700 organisations nationales appartenant à plus de 60 pays.

En outre, l'Unesco continuera à coopérer de la façon la plus étroite avec le Fonds international de secours à l'enfance, en veillant à ce qu'une partie des sommes recueillies par le Fonds soit affectée aux besoins de l'éducation.

Réfugiés

LE programme de Reconstruction formulé par la Conférence de l'Unesco, à Beyrouth, prévoit également une aide aux réfugiés chassés de leurs foyers par suite des opérations militaires au Moyen-Orient, ainsi qu'aux intellectuels réfugiés de tous pays.

En collaboration avec la mission des Nations Unies pour l'étude du problème des réfugiés au Moyen-Orient, l'Unesco a déjà pu terminer l'étude des besoins en matière d'éducation de 800.000 réfugiés dont 200.000 d'âge scolaire. Cette étude servira à encourager des campagnes destinées à assurer à ces réfugiés un minimum d'éducation de base.

En outre, l'Unesco collaborera avec l'I.R.O. en vue de trouver des emplois convenables pour les intellectuels réfugiés. Les États membres de l'Unesco seront invités à faire appel à leurs établissements d'enseignement pour l'application de ce programme de placement.

Vers un programme constructif

Tout en reconnaissant pleinement qu'il convient de continuer à accorder la priorité aux besoins des pays dévastés, la conférence de Beyrouth a résolu qu'à l'avenir l'Unesco devra, par une transition graduelle, remplacer son programme de reconstruction par un programme constructif à longue échéance tendant à répandre l'éducation, la science et la culture dans tous les pays en général, et plus particulièrement dans les régions peu évoluées.

En conséquence, conjointement avec le bureau international d'éducation, l'Unesco mettra au point, en 1949, un projet pour l'étude des besoins des pays qui sont incapables d'assurer un niveau d'éducation suffisant à leur population. En raison de facteurs sociaux et économiques, cette étude fournira des indications préliminaires qui permettront de déterminer dans quelle mesure et à quel moment interviendra cette transition entre la phase de reconstruction et la phase constructive du programme de l'Unesco.

FAIRE DE L'EDUCATION UNE DOCTRINE UNIVERSELLE DE LA PAIX

DANS le discours qu'il a prononcé, le 10 décembre 1948, en se présentant devant la Conférence générale à Beyrouth, le Dr Torres Bodet, Directeur général de l'Unesco, a souligné qu'il ne pouvait exister de démarcation absolue entre les devoirs de l'éducateur et les obligations du diplomate.

"Si l'éducateur, a-t-il dit, prépare les générations nouvelles à l'intolérance dans le cadre d'un nationalisme inhumain, le diplomate se verra forcé d'exercer une politique d'agression ou de pratiquer une tactique de rancune. Dans leur conduite internationale, les peuples ne se montrent pas différents de ce qu'ils sont dans les salles de classe de leurs écoles."

L'Unesco a bien senti, effectivement, que c'est en développant chez les maîtres et instituteurs un esprit international et une plus grande compréhension des coutumes et des mœurs étrangères qu'elle ouvrira la voie au règne d'un esprit mondial parmi les jeunes générations.

S'adressant aux instituteurs et aux pédagogues, la Conférence de Beyrouth les a invités à unir leurs efforts afin d'éviter dans les écoles primaires et secondaires, "tant dans l'enseignement même que dans la composition des programmes, d'inculquer soit ouvertement, soit de façon détournée, aux élèves, la croyance que les pays, les peuples ou les usages étrangers sont nécessairement inférieurs ou indignes, pour une raison ou pour une autre, de compréhension et de sympathie".



Les instituteurs, citoyens du monde

L'UNESCO elle-même s'est tracé un programme destiné à favoriser la création d'un esprit international tant parmi les instituteurs qu'au sein de la jeunesse, cela grâce aux stages d'études pédagogiques, à la révision des manuels scolaires, à des missions d'experts de l'enseignement, à des concours proposés aux jeunes et à l'élaboration d'une Charte de la Jeunesse.

L'Unesco poursuit en même temps son programme d'ensemble tendant à améliorer le niveau de l'enseignement dans le monde entier ; à cet effet, elle fait fonction de "Centre d'échanges" en matière d'éducation, fournissant des renseignements sur les réalisations des différents pays et sur les nécessités les plus pressantes de leurs institutions scolaires.

Pour réaliser ces féconds échanges d'idées sur l'éducation, les moyens d'action les plus efficaces envisagés cette année seront les suivants :

Les écoles et la jeunesse

L'UNESCO s'efforcera d'associer la jeunesse mondiale à l'ensemble de son travail. Elle a prévu, par exemple, un concours de rédaction et un concours d'affiches pour intéresser les jeunes à l'œuvre de l'Unesco. Les envois seront reçus jusqu'au 1^{er} juillet 1949 et l'Unesco désignera et récompensera les lauréats avant la fin de l'année.

Mais l'Unesco n'est qu'un des membres de la famille des Nations Unies. Le Stage d'études qui a réuni l'an dernier à New-York des instituteurs et des professeurs a permis de préparer de nombreux documents propres à faciliter l'enseignement relatif aux Nations Unies et à leurs Institutions spécialisées. Ces documents sont actuellement en cours de publication et seront envoyés aux Etats membres dans les premières semaines de 1949, en même temps qu'une brochure de "Suggestions et Recommandations sur l'enseignement relatif aux Nations Unies et aux Institutions spécialisées".

Au cours de 1949, l'Unesco insistera particulièrement sur la nécessité d'orienter l'enseignement de la géographie vers le

développement de la compréhension internationale. Elle préparera en outre un "Guide des instituteurs" destiné à montrer comment, d'un point de vue historique, on peut intéresser des élèves de 15 à 18 ans à la Déclaration des Droits de l'Homme.

L'Unesco continuera de travailler à l'élaboration d'une Charte internationale de la Jeunesse.

Cette Charte, qui sera le complément de la Déclaration des Droits de l'Homme, stipulera qu'aucune distinction de couleur, de race, de sexe ou de religion ne peut jouer au détriment d'une catégorie quelconque de jeunes gens et que nul ne peut être privé, pour des raisons d'ordre financier, de l'instruction qui convient à ses aptitudes.

Dans ses efforts pour développer dans les écoles un esprit international, l'Unesco travaillera le plus souvent en étroite collaboration avec les Nations Unies, ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux tel que le Bureau international d'Education (B.I.E.) de Genève.

Missions éducatives

L'UNE des fonctions principales de l'Unesco en matière d'éducation est de déceler les exigences les plus immédiates de ses Etats membres et de les aider, dans la limite de ses ressources, à y faire face.

Plusieurs des Etats membres de l'Unesco ont demandé à l'Organisation de leur envoyer des "Missions d'experts en matière d'éducation" pour les aider à réviser et à améliorer leur système d'enseignement. Deux de ces missions ont d'ores et déjà été constituées et se rendront, en 1949, aux Philippines et en Afghanistan.

Le gouvernement des Philippines projette actuellement la réorganisation de son système d'enseignement et, dans cette intention, il a demandé à l'Unesco d'effectuer une enquête sur l'enseignement primaire et secondaire et sur l'éducation des adultes dans ce pays. La mission de l'Unesco se mettra probablement à l'œuvre à la fin de janvier 1949.

La mission qui se rendra en Afghanistan étudiera l'enseignement professionnel, ainsi que l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire dans ce pays.

Il y a lieu d'espérer qu'une troisième mission pourra être organisée en 1949.



Stages d'études pédagogiques

L'EXPERIENCE amorcée il y a deux ans et consistant à réunir des professeurs et des éducateurs venus de diverses parties du monde pour discuter des problèmes spéciaux qui les concernent et apprendre à mieux connaître leurs méthodes respectives, a obtenu un tel succès que la Conférence générale de l'Unesco à Beyrouth a décidé de faire de ces stages pédagogiques internationaux une institution permanente.

L'Unesco organisera en conséquence deux nouveaux stages en 1949 et en préparera en outre deux autres pour 1950.

Le premier stage d'études de 1949 doit se tenir dans l'Inde ; il portera sur l'éducation des adultes dans les régions rurales. Le second, qui aura lieu au Brésil, sera organisé conjointement par l'Organisation des Etats américains (Pan American Union), le gouvernement du Brésil et l'Unesco ; il portera sur la lutte contre l'analphabétisme.

En outre, l'Unesco commencera à préparer la documentation nécessaire aux deux stages d'études de 1950, dont l'un portera sur l'enseignement de la géographie dans ses rapports avec la compréhension internationale et l'autre sur la révision des manuels scolaires, en particulier des livres d'histoire.

Amélioration des manuels scolaires

LE Stage d'études qui portera sur la révision des manuels permettra sans aucun doute de mettre en lumière l'œuvre accomplie par l'Unesco en 1948-1949 en ce qui concerne l'amélioration des manuels scolaires en général.

L'Unesco a d'ores et déjà élaboré une série de principes et de critères, ainsi qu'un plan type de révision des manuels scolaires, destinés à permettre aux différents pays d'éliminer de leurs manuels tout parti pris national exagéré. Ces principes et ce plan type paraîtront sous forme de volume vers la fin de janvier 1949.

Collaboration avec les Universités

DANS le cadre de son programme dont le but est d'amener les éducateurs de différents pays à discuter de leurs problèmes et à confronter leurs méthodes respectives, l'Unesco avait également convoqué en 1948 une conférence de représentants des Universités. Cette conférence a décidé de créer un Bureau mondial des Universités qui sera constitué en 1949 et fera office de centre de clearing pour toutes les questions intéressant les Universités et les institutions d'enseignement supérieur du monde entier.



N OUS avons vu que l'Unesco s'efforce de susciter une volonté de paix universelle chez les élèves des écoles primaires et secondaires, qu'elle rassemble les instituteurs, les professeurs, les personnalités universitaires venues de toutes les régions du globe.

Toutefois, c'est surtout le simple citoyen dont elle veut, en définitive, atteindre l'esprit. Elle ne peut donc négliger l'éducation de l'ensemble de la population adulte, ni se désintéresser des millions d'individus auxquels continuent de faire défaut les éléments essentiels de toute éducation (Education de base).

Education des adultes

UN changement important s'est produit au cours de ces dernières années dans la conception même de l'Education des adultes. Dans un grand nombre de pays, cette éducation était destinée à l'origine à combler les lacunes d'une instruction scolaire insuffisante, ou à former des apprentis pour certains métiers. Aujourd'hui, il s'agit aussi de donner un complément d'instruction, même à ceux qui ont bénéficié d'une formation universitaire.

L'éducation des adultes comprend aujourd'hui aussi bien des cours du soir que des représentations dramatiques et des séances musicales. Elle comporte un enseignement ménager et technique et favorise les activités de loisir telles que les arts et l'artisanat, les danses populaires et les travaux d'amateurs.

L'Unesco estime que l'heure est venue de mettre en commun les techniques utilisées et les expériences acquises dans ce domaine qui prend une rapide extension.

Pour donner aux experts en la matière l'occasion — la première depuis la guerre — d'un échange d'idées sur les réalisations les plus caractéristiques de chaque pays, et pour développer en eux le sentiment d'une commune responsabilité, l'Unesco organise en 1949 une Conférence sur l'éducation des adultes.

Tous les pays du monde, qu'ils soient ou non membres de l'Unesco, seront invités à envoyer des délégués à cette conférence qui se tiendra au Danemark. Pour permettre aux intéressés de s'y préparer, l'Unesco a déjà publié une brochure

sur l'éducation des adultes, qui est diffusée dans tous les Etats membres.

En outre, l'Unesco s'occupe de réunir, sur les divers aspects de l'éducation des adultes dans le monde entier, des renseignements qui seront publiés en 1949 sous forme d'un "annuaire international de l'éducation des adultes" (International Directory on Adult Education).

Education de base

DANS maintes régions, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants continuent de vivre dans les conditions d'ignorance et de superstition les plus primitives. Il manque à ces gens l'armature intellectuelle indispensable pour la vie moderne. Il faut leur enseigner, non seulement la lecture et l'écriture, mais encore l'hygiène élémentaire, l'usage des machines, les procédés les plus efficaces de culture des plantes alimentaires. Il faut leur apprendre aussi à se gouverner eux-mêmes. C'est à ces conditions seulement qu'ils pourront devenir des membres utiles de la communauté universelle.

Les campagnes d'éducation de base menées au cours des dernières années dans des pays tels que la Chine, le Mexique et la Turquie ne représentent "qu'une goutte d'eau dans la mer". Des expériences analogues sont en cours en maints points du globe fort éloignés les uns des autres. Jusqu'ici, les résultats n'ont pas encore été présentés sous une forme systématique et coordonnée, de sorte que le travail effectué dans une région n'a guère pu profiter à d'autres.

Le Centre de Clearing de l'Education de base à l'Unesco représente une tentative pour grouper ces renseignements, les analyser et les mettre à la disposition des spécialistes de tous pays. L'Unesco entreprendra en 1949 la publication d'un Quarterly Bulletin of Fundamental Education (Bulletin trimestriel de l'Education fondamentale) ainsi que d'un Monthly Abstract Service (Service mensuel de comptes rendus analytiques).

EXPERIENCE-TEMOIN D'HAITI : En 1948, l'Unesco a effectué une série d'enquêtes préliminaires pour instituer une expérience-témoin dans la vallée de Marbial en Haïti. On attend la pu-



blication du rapport de la mission des Nations Unies en Haïti, mission dans laquelle l'Unesco a été représentée, pour prendre une décision définitive quant à la nature et à la portée de cette expérience. Dans l'intervalle, toutefois, les habitants de la vallée de Marbial ont spontanément manifesté une activité très remarquable à la suite de l'enquête préliminaire de l'Unesco. Il y a lieu d'espérer qu'au cours de l'année qui vient, cette entreprise donnera des résultats positifs et précis.

DESSINS ANIMES DESTINES A L'ENSEIGNEMENT : L'Unesco entreprend, en 1949, une expérience d'éducation de base particulièrement riche de possibilités ; il s'agit de produire, sous la direction d'un spécialiste, des dessins animés associant les techniques chinoises à la technique occidentale du dessin animé.

Dans cette entreprise d'un caractère entièrement original, l'Unesco collaborera avec le célèbre Mouvement, de Jimmy Yen, pour l'éducation des masses en Chine, pour produire des échantillons de films, de films fixes, de diagrammes et d'autres documents destinés à l'éducation des adultes illettrés.

Le premier thème proposé pour 1949 est "un village sain". Le Mouvement chinois pour l'éducation des masses se chargera de mettre à l'épreuve le matériel d'enseignement qui sera ainsi produit.

LE MONDE

Sciences naturelles

DE même que l'objectif principal de l'Unesco dans le domaine de l'éducation consiste à favoriser l'élévation du niveau de vie dans le monde entier, en encourageant la diffusion de la connaissance et en s'efforçant par tous les moyens d'apprendre aux hommes à vivre en paix côte à côte, de même, l'objectif principal de l'Unesco dans le domaine des sciences exactes et naturelles consiste à faciliter la collaboration des travailleurs scientifiques et des techniciens de tous les pays à développer la connaissance qu'ont les hommes de l'univers, et à supprimer l'inégalité des niveaux de vie qui est l'une des causes des conflits internationaux.

Afin de favoriser le développement de la coopération et de la compréhension internationales parmi les travailleurs scientifiques, ainsi que la centralisation et l'échange des connaissances acquises dans ce domaine, l'Unesco a inscrit à son programme toute une série d'activités allant de la création de postes de coopération scientifique disséminés dans le monde entier à un vaste plan d'aide financière aux organismes scientifiques internationaux. L'organisation assure le fonctionnement d'un centre mondial de liaison scientifique et elle a élaboré un important programme destiné à attirer l'attention du public sur les conséquences sociales des progrès scientifiques actuels.



CENTRE MONDIAL DE LIAISON SCIENTIFIQUE

Aide aux organisations

s'occupant de sciences pures et appliquées

DES le moment où elle fut créée, en 1946, l'Unesco a reconnu l'aide précieuse qu'elle pouvait recevoir, dans l'accomplissement de sa tâche, de la part des organisations internationales non gouvernementales qui s'occupent de sciences pures ou appliquées, et quel heureux exemple elles fournissent d'un travail en commun, effectué par toutes les nationalités sur des problèmes concrets.

L'Unesco a donné une vitalité et une impulsion nouvelles à la collaboration scientifique internationale, en accordant des subventions et des contrats à diverses organisations telles que le Conseil international des unions scientifiques (I.C.S.U.) et ses dix unions fédérées (astronomie, sciences biologiques, chimie, cristallographie, géographie, géodésie et géophysique, histoire des sciences, physique pure et appliquée, mécanique théorique et appliquée et union radio-scientifique), la Conférence mondiale de l'énergie, la Conférence technique mondiale et différents congrès mondiaux internationaux.

Dans le domaine des sciences agronomiques et médicales, l'œuvre de l'Unesco est étroitement associée à celle de l'organisation de l'agriculture et de l'alimentation et de l'organisation mondiale de la santé

Plus de cent activités subventionnées

APRES avoir étudié l'utilité de l'aide financière fournie par l'Unesco au titre des sciences pures, la conférence générale réunie à Beyrouth a décidé de porter à 2.000.000 dollars le crédit de 192.000 dollars qui avait été prévu à cet égard pour 1949 et d'affecter des sommes importantes à la passation de contrats dans le domaine des sciences appliquées. Ainsi, l'Unesco encouragera le développement du travail en commun parmi les professeurs, les étudiants, les chercheurs, ingénieurs et médecins du monde entier, et la naissance dans ces milieux d'un esprit véritablement international fondé sur une communauté de travail et d'idéal.

L'aide financière et les contrats permettront la mise en œuvre de plus d'une centaine de projets différents : entretiens internationaux sur des problèmes scientifiques qu'il importe de résoudre au plus tôt, augmentation des subventions octroyées à des savants en vue de voyages d'étude à l'étranger, publication des rapports de congrès internationaux, aide fournie sur le plan administratif à des organismes internationaux en cours de

création, enquêtes spéciales pour le compte de l'Unesco, etc.

Une réunion organisée en collaboration avec l'O.M.S. et ayant pour but la création d'un Conseil permanent de coordination des congrès internationaux de sciences médicales, se tiendra à Bruxelles (Belgique) en avril 1949. Une somme de 20.000 dollars sera affectée en 1949 par l'organisation mondiale de la santé à ce Conseil, qui constituera un organisme non gouvernemental autonome, mais lié par des accords avec l'Unesco et l'O.M.S., chargé notamment de faciliter la publication des résultats des travaux des congrès, afin de diffuser aussi largement que possible dans tous les pays les récentes découvertes de la science médicale.

Publications scientifiques

DES progrès considérables ont déjà été effectués dans un domaine capital, du point de vue international : celui des comptes rendus analytiques scientifiques. Ici, comme pour la plupart des autres parties du programme de l'Unesco, le travail sera mené en coopération étroite, non seulement avec d'autres activités de l'organisation (bibliothèques), mais aussi avec d'autres institutions des Nations Unies (O.M.S., O.A.A.).

Le nombre des articles techniques publiés chaque année dans les différents pays est estimé à environ un million. Etant donné qu'aucun savant ne peut espérer lire tous les articles qui paraissent, même s'il se limite à ceux qui concernent sa spécialité, on publie des comptes rendus ou résumés de ces articles. Mais il arrive qu'il soit rendu compte plusieurs fois de certains articles et jamais de certains autres.

L'Unesco s'efforce de coordonner l'activité de divers services de comptes rendus analytiques. Déjà un comité provisoire de coordination des services de comptes rendus analytiques médicaux et biologiques s'est constitué sous les auspices de l'Unesco et de l'O.M.S. En juin 1949 se tiendra à l'Unesco une conférence mondiale qui étudiera la question des comptes rendus scientifiques et divers problèmes relatifs aux publications scientifiques.

Dictionnaires scientifiques polyglottes

AU cours des douze mois à venir, l'Unesco entreprendra également des études préliminaires en vue de la préparation de dictionnaires scientifiques polyglottes faisant autorité, en établissant une coopération entre éditeurs et organismes scientifiques. Cette coopération est extrêmement nécessaire à l'heure actuelle, et l'envergure de l'action à entreprendre pour la développer est telle que seule une organisation internationale comme l'Unesco peut s'en charger.

En collaboration avec l'O.A.A., l'Unesco contribuera à assurer en 1949 l'entretien et le fonctionnement de la bibliothèque de l'Institut international d'agriculture de Rome, en fournissant à cet effet une somme de 15.000 dollars à titre de secours d'urgence.

Equipement scientifique

LA conférence de Beyrouth a approuvé le projet tendant à développer l'activité du service d'information sur l'équipement scientifique (S.A.I.S.) dont la création avait été demandée par la conférence des ministres alliés de l'Education tenue à Londres. Ce service, d'un type nouveau, est chargé de répondre aux demandes de renseignements concernant l'équipement scientifique et technique nécessaire à l'enseignement et à la recherche.

Pour donner plus d'ampleur au service d'information déjà créé, on a obtenu de représentants des fabricants d'équipement scientifique de neuf pays la promesse d'une coopération étroite. D'autres rapports de ce genre ont été établis avec des universités, des associations de recherches et des organisations scientifiques internationales.

Les professeurs de science du monde entier ont reconnu depuis longtemps qu'il importerait d'établir des normes admises par tous les pays en ce qui concerne le matériel scientifique de base nécessaire aux établissements d'enseignement primaire et secondaire, dans les universités et les écoles techniques.

Pour répondre à ce besoin, l'Unesco a confié à des experts appartenant à cinq pays spécialement avancés dans ce domaine le soin de dresser des inventaires

de ce genre, qui doivent être publiés en 1949, en français, anglais et espagnol, puis ultérieurement en chinois et en arabe.

Reconstruction scientifique

EN 1948, l'Unesco a acheté à l'intention des pays dévastés d'Europe et d'Asie du matériel scientifique valant au total environ 250.000 dollars. En outre, l'Unesco a été chargée de dépenser en faveur du relèvement de l'éducation, une somme de 250.000 dollars prélevée sur le fonds du lord-maire de Londres.



Le budget de l'Unesco pour 1949 comporte des crédits d'un montant de 175.000 dollars affectés à la reconstruction des pays dévastés. On prévoit qu'environ 50 % de cette somme serviront à l'achat de matériel scientifique. Des crédits seront attribués à diverses institutions des pays en question pour leur permettre d'acheter du matériel scientifique de leur choix, par l'intermédiaire de l'Unesco.

POSTES DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

PAR l'intermédiaire des quatre postes de coopération scientifique situés respectivement dans le Moyen-Orient (Le Caire), en Extrême-Orient (Nankin et Changhaï), en Asie méditerranéenne (Dehli) et en Amérique latine (Montevideo), l'Unesco lutte contre le sentiment d'isolement et même d'abandon qu'éprouvent un grand nombre de milieux scientifiques dans diverses régions du monde.

Ces postes, ou "bases" scientifiques continueront à aider savants et techniciens à élever le niveau de vie des habitants de la région qui les entoure et à faciliter les échanges de connaissances et d'informations scientifiques à l'intérieur de cette région et avec le reste du monde. Les populations intéressées sont ainsi amenées à sentir qu'elles sont partie de la communauté mondiale et qu'elles jouent un rôle dans le développement du monde moderne.

Etant donné le succès remporté par ces postes, la conférence de Beyrouth a convenu qu'il importait de poursuivre les activités de ce genre et de leur accorder, dans le cadre du programme des sciences exactes et naturelles, un droit de priorité absolue.

PROJETS SPECIAUX

Vulgarisation de la science et de ses aspects sociaux

L'OBJECTIF principal de l'Unesco dans le domaine de la vulgarisation scientifique consiste à mettre à la disposition du grand public des informations relatives aux dernières

découvertes techniques et scientifiques et à l'amener à mieux comprendre l'esprit et les méthodes scientifiques.

On prévoit, pour 1949, la diffusion par la presse, la radio, le cinéma et les musées, de rapports préparés par des experts en matière de vulgarisation scientifique. On prévoit également une réunion des organisateurs de clubs scientifiques qui étudieront le moyen d'accroître l'efficacité du rôle joué par ces clubs sur le plan international et de coopérer à la mise en œuvre du programme d'éducation des adultes de l'Unesco.

A Mexico, la conférence générale de l'Unesco avait décidé d'inciter les Etats membres à organiser chaque année des discussions sur une grande question scientifique d'actualité mondiale. Pour 1949, le thème choisi est "Les hommes et leur nourriture" (Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir les projets de la Division d'information des masses).

Conservation des ressources naturelles et protection de la nature

L'ORGANISATION des Nations Unies a convoqué pour juillet 1949 une conférence scientifique sur la conservation et l'utilisation des ressources naturelles. L'Unesco a participé à la préparation de cette conférence en s'attachant tout particulièrement aux aspects éducatifs de la question.

Immédiatement après la clôture de cette conférence, se tiendra aux Etats-Unis une conférence technique internationale pour la protection de la nature, convoquée conjointement par l'Unesco et par l'Union internationale pour la protection de la nature, qui vient d'être créée.

Instituts scientifiques internationaux

L'INSTITUT international de l'Hyléa amazonienne doit commencer en 1949 l'application de son premier programme de recherches. La conférence de Beyrouth a prouvé l'octroi au nouvel Institut d'une subvention de 12.000 dollars qui sera affectée aux projets intéressants spécialement l'Unesco.

Une nouvelle initiative du même ordre a été, sur la proposition de l'Inde, approuvée par la conférence de Beyrouth : en conséquence, au cours de l'année 1949, l'Unesco examinera la possibilité de créer un Institut international de la zone aride, chargé d'étudier les problèmes relatifs aux zones désertiques qui, s'étendant sans cesse, couvrent maintenant un quart de la surface du globe.

Parmi les nouveaux projets inscrits au programme de la Division des sciences exactes et naturelles pour 1949 figure, enfin, une étude des conditions auxquelles pourrait se créer un centre international de calcul mécanique.

Peu de pays disposent, à l'heure actuelle, de machines à calculer modernes et ultra-rapides permettant d'effectuer les calculs compliqués qui sont nécessaires dans beaucoup de spécialités scientifiques théoriques ou appliquées. Un centre international de calcul dont pourraient profiter en particulier les pays souffrant d'une pénurie de matériel spécialisé rendrait, semble-t-il, d'immenses services.

LE BUDGET DE L'

Sciences exactes et naturelles...	679.505
Activités culturelles	523.667
Reconstruction	420.638
Sciences sociales et humaines...	405.913

Soit, un total de 4.357.936 dollars pour le programme proprement dit.

Toutefois, ainsi que le fit remarquer M. Julian Huxley en présentant les prévisions budgétaires de l'Organisation, il convient de noter qu'une partie des crédits inscrits au chapitre des dépenses administratives affecte, en fait, des activités qui intéressent directement la réalisation du programme.

C'est le cas, notamment, en ce qui concerne la somme mise à la disposition du Bureau des Relations extérieures pour lui permettre d'étendre à l'Allemagne et au Japon le bénéfice d'une partie du programme de l'Organisation.

Figurent également au chapitre de l'Administration, le cabinet du directeur général de l'Unesco et le Bureau des Conférences.

Les autres chapitres du budget sont les suivants :

Echanges de personnes et diffusion de la pensée	1.518.042
Education	810.165

Conférence générale et Conseil exécutif	268.740
---	---------

t LES HOMMES

Sciences sociales

LES hommes sont aujourd'hui parvenus à un stade de leur histoire qui leur permet d'étudier scientifiquement les causes des conflits qui donnent naissance aux guerres. C'est par ces mots que commence une déclaration unanime sur les causes de tension internationale, élaborée et signée par huit éminents spécialistes des sciences sociales, réunis par l'Unesco dans le courant de 1948.

Cette déclaration en douze points précise un peu plus loin que le bellicisme moderne entre nations ou blocs de nations est souvent entretenu par les mythes, les traditions et les symboles par lesquels s'exprime l'orgueil national, et qui sont transmis de génération en génération.

Enquête sur le fascisme en Allemagne et en Italie

DANS le cadre de son vaste programme d'études sur les états de tension et la compréhension internationale, l'Unesco va entreprendre en 1949 une importante enquête sur certains de ces mythes, traditions et symboles par lesquels s'exprime l'orgueil national et qui ont été à la source du développement du fascisme en Allemagne et en Italie.

Les origines du nazisme allemand et du fascisme italien ont déjà, il est vrai, fait l'objet de diverses études individuelles. L'Unesco estime cependant qu'en faisant appel, pour l'étude de cette question, à des spécialistes des sciences sociales, de toutes les parties du monde, en organisant des recherches approfondies qui s'appuient sur toute la documentation actuellement disponible jusqu'ici insuffisamment exploitée, on arrivera à jeter un jour nouveau et révélateur sur la question. L'Unesco espère ainsi à déceler dès sa naissance tout mouvement de cette nature qui surgirait dans l'avenir.

Etude des collectivités

L'ETUDE de l'origine et du développement du fascisme ne constitue qu'un des aspects nouveaux des activités de l'Unesco relatives aux "Etats de tension". L'Organisation entreprendra également en 1949 une série d'études approfondies sur diverses collectivités, en vue de déterminer les traits qui caractérisent la culture des différents pays.

Ces études prendront la forme "d'enquêtes-témoins" menées dans quatre pays — la France, l'Inde, la Hongrie et l'Australie — dont les cultures appartiennent à des types extrêmement divers. Dans chaque pays, les recherches porteront sur deux collectivités très différentes l'une de l'autre, afin d'établir s'il est possible de dégager, en dépit de ces différences, des caractéristiques "nationales" communes. Ces enquêtes seront effectuées sous le contrôle direct d'organisations scientifiques de ces quatre pays.

Une réunion préliminaire, qui se tiendra du 24 au 28 juillet à la Maison de l'Unesco, rassemblera un petit groupe de spécialistes — ethnologues, sociologues, spécialistes de psychologie et de psychiatrie sociale — chargés de préparer l'ensemble de ces recherches. Parmi ces experts figureront des représentants de l'Organisation mondiale de la santé et de la Fédération mondiale d'hygiène mentale.

Monographies

sur les "styles de vie"

LES enquêtes sur les collectivités ne feront pas double emploi avec la série de monographies sur le "style de vie" de différents pays dont la publication a commencé en 1948 et se poursuivra en 1949. Loin de rendre ces brochures inutiles, ces enquêtes les complètent, au contraire par l'emploi de méthodes plus actives.

Dès le début de 1948, l'Unesco s'est as-

suré le concours de la conférence des Hautes Etudes internationales pour préparer une série de monographies sur le "style de vie" des pays suivants : France, Norvège, Pologne, Suisse, Canada, Inde et Hongrie.

Un certain nombre d'autres pays ont été invités à préparer des mémoires analogues au cours des douze mois à venir et l'Unesco fera paraître plusieurs nouveaux volumes dans cette collection.

Démographie

et évolution industrielle

LE programme de l'Unesco pour 1949 sur les "Etats de tension" prévoit également une autre initiative nouvelle : l'étude des rapports entre les problèmes démographiques et l'évolution technologique d'une part, et les "Etats de tension" internationale d'autre part.

Deux enquêtes seront entreprises dans ce domaine : l'une effectuée en collaboration avec l'organisation internationale du travail, portera sur les effets de la technologie moderne sur les "Etats de tension" internationale ; l'autre, entreprise avec le concours de l'E.C.O.S.O.C., aura trait aux répercussions sur les relations internationales des problèmes démographiques, et notamment de ceux qui concernent les minorités et les groupes d'immigrants.

Que pensez-vous des habitants des pays voisins ?

AU cours de l'année écoulée, l'Unesco a invité diverses organisations à collaborer à des enquêtes sur la conception que les habitants de chaque nation se font de leur pays et de celui des autres.

Un certain nombre d'enquêtes de genre "sondage de l'opinion publique" ont été menées aux Etats-Unis, en France, dans le Royaume-Uni, en Australie, aux Pays-Bas, en Norvège, en Italie, en Chine et au Mexique. Il a aussi été effectué des études, d'autre part, sur l'attitude adoptée à l'égard de certains groupes étrangers dans les films, la presse et les émissions radiophoniques américaines. Les résultats de ces enquêtes seront publiés en 1949.

TOUTES ces activités de l'Unesco, relatives aux "Etats de tension", ont pour objet d'encourager et de faciliter un travail de recherches fait en commun par des sociologues et psychologues du monde entier. L'Organisation s'efforce de centraliser les résultats de ces recherches et de les soumettre à un examen critique, puis de les mettre partout à la disposition des spécialistes, des éducateurs, et de toute personne intéressée.

Ainsi que l'ont si justement exprimé les rédacteurs de la déclaration relative aux causes des tensions génératrices de guerre :

"Les représentants des sciences sociales peuvent contribuer à faire comprendre à tous les peuples qu'en dernière analyse, la liberté et la prospérité de chaque nation sont liées à celles des autres, et que le monde peut cesser d'être une jungle où l'homme doit tuer pour ne pas être tué."

Les méthodes

des sciences politiques

LE département des sciences sociales de l'Unesco poursuivra en 1949 ses re-

cherches sur la technique des conférences internationales, de façon à mettre au point des méthodes plus satisfaisantes pour préparer et organiser de telles conférences.

L'Unesco poursuivra également ses recherches sur les méthodes et techniques utilisées en matière de sciences politiques. Un rapport contenant des recommandations relatives à l'établissement de normes internationales dans le domaine des sciences politiques, sera probablement publié dans le courant de 1949.

LES spécialistes des sciences sociales éprouvent depuis longtemps le besoin d'une organisation mondiale analogue au Conseil international des unions scientifiques, qui coordonnerait leurs travaux

sur le plan international et en accroîtrait l'efficacité.

L'Unesco s'emploie à aider trois des principales sciences sociales : l'économie politique, la sociologie et les sciences politiques ; à constituer des associations internationales, qui seront les premières de cette sorte. Pour chacune de ces trois disciplines, on projette d'organiser en 1949 un congrès international.

L'Unesco espère ainsi élever le niveau des travaux scientifiques accomplis dans chacun de ces domaines, et provoquer dans les pays où il n'en existe pas encore la création d'associations nationales d'économistes, de sociologues, et de spécialistes des sciences politiques. L'Unesco espère, en outre, voir établir un Conseil international des sciences sociales qui représenterait les spécialistes des sciences sociales du monde entier.

LA CULTURE

Philosophie et sciences humaines

Si l'action de l'Unesco obéit à un idéal d'universalité inconditionnel dans le domaine des Sciences de la Nature, elle ne saurait s'inspirer du même principe dans celui des Sciences humaines. Ici, la diversité est légitime, et à vouloir niveler artificiellement, on tuerait les cultures, qui sont les produits naturels de l'histoire et des conditions de vie de chaque groupe humain. Pourtant ici encore, l'Unesco a un rôle capital à jouer dans le sens d'une certaine universalité : c'est l'universalité de la compréhension réciproque qui doit inspirer son action, non celle du nivellement.

Entretiens

Consulter les meilleurs esprits, les esprits les plus lucides et les plus sensibles du monde actuel, leur donner l'occasion d'éclairer son action et de demeurer associés à ses efforts, tel est le grand but que l'Unesco se propose d'atteindre en organisant des Entretiens. Offrant un lieu de rencontre à des hommes très divers, écrivains, artistes, savants, hommes d'action même ou spécialistes de philosophie, ces Entretiens porteront sur les problèmes de valeurs qui se trouvent au centre des préoccupations de l'Unesco.

EN 1949, un Entretien sera organisé sur le problème difficile de la liberté et de la responsabilité de l'artiste ; il aura pour objet de cerner le sens profond de cette notion de liberté de la création artistique, sans oublier le problème connexe des rapports de l'artiste et du public, et celui de la responsabilité de l'artiste. (V. page 6 : "Liberté de l'Artiste".)

Dans un autre Entretien, l'Unesco s'efforcera de grouper des personnalités littéraires et des penseurs de tout premier plan, et leur demandera de préciser la position de l'intellectuel moderne en face de la paix dans un monde qui n'a jamais été plus conscient, mais aussi jamais plus troublé.

Enquête sur les conflits

idéologiques

MAIS certains problèmes sont si graves et si complexes à la fois qu'il convient d'user d'une méthode plus élaborée pour les explorer de manière sérieuse et parvenir à des conclusions qui puissent être utilisées dans les conditions actuelles de la vie internationale. Sur les malentendus qu'implique souvent l'usage des concepts les plus couramment invoqués de la politique, il ne suffirait pas d'organiser une discussion entre des personnalités éminentes, si approfondie puisse-t-elle être.

Des mots comme "démocratie, égalité, droit, etc." semblent clairs. En vérité, chacun d'eux est un écheveau qu'il faut patiemment débrouiller afin de le vider de sa puissance de suggestion et des chances de discorde que son obscurité apporte avec elle.

Dans cet ordre d'idées, l'Unesco achèvera en 1949 une enquête commencée en 1948 sur les différentes conceptions de la démocratie. Ce concept avait été choisi comme le plus important de tous ceux que mettent en jeu les discussions politiques contemporaines. De nombreux experts des Etats membres ainsi que les Commissions Nationales ont été consultés au moyen d'un questionnaire très détaillé et très précis élaboré par le Secrétariat. Dans le courant de l'année 1949, un comité examinera toutes les réponses reçues et en tirera des conclusions. L'on sera alors en présence d'un véritable inventaire des sens admis du mot démocratie et des malentendus que l'enquête aura permis de déceler.

Etude comparée des civilisations

PENDANT, si l'examen des concepts de la politique est au centre de toute œuvre de pacification, il ne faut pas oublier que la complexité de chaque culture déborde infiniment le ca-

dre de ces notions relativement claires et définissables.

On dit souvent que la civilisation traverse une crise, que l'humanité ne s'accorde plus sur le contenu d'une civilisation unique que tous les peuples pourraient adopter, que tous les éducateurs pourraient répandre ; chaque peuple présente-t-il à quelque chose d'original à apporter à une création commune, celle de la civilisation humaine de demain : mais qu'a-t-il à apporter ? Et dans combien de cas la notion de cet apport original est-elle obscurcie par un orgueil, ou un sentiment d'infériorité d'ailleurs souvent corrélatifs ?

Dans cet esprit, l'Unesco a entrepris une enquête en vue de déterminer dans quelle mesure les cultures des différentes zones du monde se pénètrent actuellement, ou peuvent se pénétrer sans grande difficulté, dans quelle mesure au contraire cette meilleure compréhension réciproque et cette éventuelle mise en commun de certains éléments se heurtent à des répugnances profondes que l'on pourrait cerner afin de tenter d'y remédier par une action patiente, qui coïnciderait en somme avec l'action de l'Unesco dans son ensemble.

Histoire du développement scientifique et culturel de l'Humanité

Il n'est sans doute pas de projet plus essentiel que celui de l'établissement et de la diffusion d'une histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité, faite dans un esprit authentiquement international et en accord avec toutes les données de la science moderne.

Œuvre de longue haleine qui devra se développer sur deux plans : d'abord établissement, pour les écoliers et pour les maîtres de toutes les écoles du monde, de petits manuels retraçant l'histoire universelle, non au point de vue des guerres meurtrières ou des actes politiques dénués de signification humaine, mais au point de vue de la lente conquête de la civilisation par les efforts conjugués de tous les peuples.

D'autre part, établissement, grâce à toutes les méthodes scientifiques modernes, d'une grande Histoire synthétique de l'Humanité au point de vue des progrès scientifiques et des réalisations culturelles, qui serait le premier témoignage international d'un vaste consensus d'opinion savante sur les étapes essentielles de l'histoire universelle.

Conseil international

POUR accomplir toutes ces tâches, il convient non seulement que l'Unesco associe aussi souvent qu'elle le pourra les meilleurs esprits à son action ; il faut aussi qu'elle soutienne et anime la vie des grandes associations savantes internationales, qui seules peuvent assurer la continuité des rapports et des échanges nécessaires à la création d'un esprit commun, par-dessus les frontières des Etats et par-dessus les limites des disciplines.

Encourager le développement des sociétés ou fédérations internationales de philosophes, d'historiens, de linguistes, d'ethnologues, d'archéologues ; les grouper en un Conseil où les disciplines diverses échangent leurs enseignements et s'efforcent d'échapper à une spécialisation excessive ; aider à la confection des instruments d'échanges internationaux indispensables à une connaissance réciproque des savants de toutes les nations ; susciter des entreprises communes, plus ou moins étroitement liées à son programme strict ; tel est le but de l'Unesco en poursuivant en 1949 l'action inaugurée dès 1948 pour l'établissement du Conseil international de la Philosophie et des Sciences Humaines.

UNESCO POUR 1949

Administration générale 2.019.798
Services communs 1.000.000
Réserve budgétaire 133.526

Voici comment s'établissent les crédits à l'intérieur de chaque chapitre du programme proprement dit :

RECONSTRUCTION : Campagne pour le relèvement-centralisation et diffusion des informations, 151.040 dollars ; secours d'urgence attribués par l'Unesco, 226.743 dollars.

EDUCATION : Centre d'échange d'informations, stages d'études et amélioration du matériel d'enseignement, 291.272 dollars ; éducation de base, 241.645 dollars ; enseignement et jeunesse (éducation pour la compréhension internationale, charte du corps enseignant et de la jeunesse, rôle culturel de la science et des arts, etc.), 121.652 dollars ; enseignement supérieur et éducation des adultes, 94.690 dollars.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES : Postes de coopération scientifique, 221.856 dollars ; centre mondial de liaison scientifique, 146.111 dollars ; coopération avec les Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales (subventions aux associa-

tions scientifiques, institut de l'Hyléa amazonienne, etc.), 242.374 dollars ; vulgarisation scientifique, 14.476 dollars.

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES : Activité générale dans le domaine des sciences sociales (études sur la collaboration internationale, etc.), 74.291 dollars ; états de tension, 148.058 dollars ; aspects sociaux de la science, 10.633 dollars ; philosophie et sciences humaines 119.399 dollars.

ACTIVITES CULTURELLES : Arts et lettres, 140.266 dollars ; traduction des classiques, 33.751 dollars ; musées, 71.651 dollars ; bibliothèques, 147.740 dollars ; droit d'auteur, 53.401 dollars ; service de liaison culturelle du Moyen-Orient, 29.849 dollars.

COMMUNICATIONS : Echanges de personnes, 119.012 dollars ; information des masses ; pour les besoins techniques, 109.505 dollars, pour l'élimination des obstacles, 77.200 dollars, et pour la Division des projets, 382.966 dollars ; échanges d'informations (archives, publications, etc.), 311.584 dollars ; avancement du programme (commissions nationales, service de presse, etc.), 428.421 dollars.

ECHANGES CULTURELS ENTRE LES PEUPLES

ARTS ET LETTRES

Organisation Internationale de la Musique

TANDIS que l'Institut International du Théâtre, dont le siège a été fixé à Paris, désormais indépendant de l'Unesco mais subventionné par celle-ci, est chargé d'encourager et de faciliter tous les échanges dans le domaine du théâtre, l'Unesco prépare, sur les mêmes bases d'autonomie, la constitution d'une organisation internationale de la musique. L'enquête préalable ayant été menée, un Comité d'experts et de représentants d'organisations internationales spécialisées va se réunir à la Maison de l'Unesco pour étudier les possibilités d'une telle organisation, son programme d'action et son statut.

Musique enregistrée

Toujours dans le domaine musical, l'Unesco a entrepris de dresser des catalogues de la musique actuellement enregistrée, qui seront une aide précieuse pour le public, les écoles, les professionnels de tous les pays. Trois catalogues sont en cours de préparation ; ils concernent respectivement la musique classique occidentale, orientale et folklorique.

Reproduction de peintures

UN effort parallèle est fait en ce qui concerne les reproductions de peintures. L'Unesco rassemble les listes de très bonnes reproductions actuellement disponibles dans les différents pays. Le catalogue des reproductions de la peinture occidentale depuis 1860 est en cours d'exécution ; il sera suivi, cette année même, d'un autre concernant la peinture antérieure à cette date ; des catalogues concernant la peinture orientale suivront.

Les meilleures reproductions de peintures, sélectionnées avec le concours d'experts hautement qualifiés, et couvrant d'importantes périodes d'histoire de l'art seront mises à la disposition des groupes d'enseignement et de culture populaire afin que des expositions circulantes puissent être organisées dans les pays les moins pourvus en œuvres originales.

En étroite liaison avec les projets précédents, l'Unesco est chargée d'encourager parmi les Etats membres les mesures propres à développer le rôle des arts dans l'enseignement et dans la culture générale. Des comités sont en voie de création dans différents pays et un comité international sera convoqué à l'Unesco en 1949 pour préparer un rapport qui sera publié.

Centre international d'échanges littéraires

DANS le domaine des lettres, le Centre international d'échanges littéraires, qui permet aux revues de tous les pays, grâce à un système de traductions et d'échanges, de faire connaître à leurs lecteurs des articles parus dans les revues d'autres pays et occasionnellement des œuvres originales, s'attachera tout particulièrement au cours de l'année 1949 à rapprocher les grands courants de culture éloignés.

Le plan de travail destiné à intensifier la traduction d'œuvres littéraires, philologiques, scientifiques, dressé par le Comité international d'experts qui s'est réuni à Paris en 1948 est en voie d'exécution. Des mesures ont déjà été prises à la fois pour traduire des œuvres classiques mondiales en langue arabe et des classiques arabes en d'autres langues. Un programme analogue est en cours pour l'Amérique latine et sera appliqué successivement à d'autres régions du monde.

L'Unesco va reprendre la publication de l'Index Translationum, autrefois publié par l'Institut international de coopération intellectuelle.

Liberté de l'artiste

EN plus de ces projets, la Division d'arts et lettres entreprendra cette année une enquête sur la façon dont les artistes peuvent servir les fins de l'Unesco ainsi que sur les entraves de tous ordres qui s'opposent au libre exercice de leur art. Cette enquête permettra au directeur général de présenter à la prochaine Conférence générale des plans concrets destinés à améliorer les conditions de travail de l'artiste dans le monde.

Enfin la possibilité de créer une série de prix annuels qui, sur l'avis d'autorités internationales reconnues, récompenseraient les meilleures œuvres musicales, théâtrales, artistiques ou littéraires parues au cours des douze mois précédents, doit être soigneusement étudiée.

La collaboration avec des organisations professionnelles sera intensifiée. Un contrat a été passé avec le PEN Club international ; d'autres sont en cours de préparation.

MUSEES ET MONUMENTS HISTORIQUES

LE programme de 1949 met en vedette des points mûrement étudiés en 1948 du domaine des musées scientifiques, techniques et artistiques. On explorera aussi le problème de la production et de la conservation des monuments d'art et de culture.

Les projets en cours mettent en relief les contacts internationaux et l'action à mener par l'intermédiaire des musées. Le plus important fait appel aux Etats membres de l'Unesco pour un plan d'organisation et d'échange international d'expositions. Il a pour point de départ les rapports fournis par le Conseil international des musées et par les experts venus du monde entier. Ces rapports soulignent les difficultés actuelles et font des recommandations de nature à en triompher.

Museum, la revue trimestrielle de technique muséographique, va publier son second volume en 1949, avec des numéros sur la conservation des œuvres d'art, des sites archéologiques et des monuments historiques, sur les techniques nouvelles perfectionnées dans les musées suédois, sur la fonction et la technique pédagogiques des musées. La collaboration avec le Conseil international des musées et son réseau mondial d'experts et d'influence professionnelle sera développée de manière à transmettre le message de l'Unesco et à porter son action bien au-delà de ce que permettraient les ressources propres de l'Organisation.

Sur la base des enquêtes menées en 1948 et du rapport présenté par les experts du Conseil international des musées, le secrétaire préparera des projets de mesures propres à assurer l'accès aux sites archéologiques, qui seront soumis à l'examen des Etats membres.

Le problème de la conservation des antiquités, monuments et sites historiques, de leur protection contre les dangers de destruction et de leur restauration éventuelle, se pose dans beaucoup d'Etats avec une acuité et une gravité alarmantes. Le secrétariat a été chargé

par la Conférence générale d'étudier, en collaboration avec le Conseil international des musées, l'opportunité d'instituer, sous les auspices de l'Unesco, un Comité international d'experts et la possibilité d'établir un fonds international pour subventionner les travaux de conservation et de restauration.

DROIT D'AUTEUR

APRES avoir surmonté les difficultés inhérentes à la mise sur pied d'une activité nouvelle et à l'établissement d'un réseau de relations internationales vraiment efficace, la Division du droit d'auteur a achevé en 1948 de lancer la vaste enquête de droit comparé que lui avaient confiée les résolutions de la deuxième session de la Conférence générale.

En 1949, sa tâche sera de recevoir les réponses à cette enquête et d'en faire l'étude critique ainsi que le classement méthodique, en vue de soumettre ces conclusions à l'examen des Etats membres de l'Unesco. Les résultats de l'enquête et les commentaires des Etats seront ensuite proposés à l'étude d'un comité international d'experts, qui aura à se prononcer sur la rédaction éventuelle d'un projet de convention universelle du droit d'auteur.

SERVICE DE LIAISON CULTURELLE POUR LE MOYEN-ORIENT

Sur la base du rapport qui lui était soumis, après une minutieuse enquête, par le Directeur général, la Conférence générale a décidé la créa-

tion, au sein du secrétariat, d'un service de liaison culturelle spécialement chargé de favoriser le développement des échanges d'idées, de documentation, de matériel et de personnes entre les divers pays du Moyen-Orient d'une part et, d'autre part, entre ces pays et les autres parties du monde.

Ce service, de faible effectif, va s'efforcer d'établir, en consultation avec les gouvernements et les commissions nationales des pays intéressés, un programme de liaison culturelle dans le domaine des arts, des lettres, de la philosophie et des sciences humaines, en commençant par stimuler les traductions des grandes œuvres mondiales et la collaboration entre les bibliothèques du Moyen-Orient.

LIVRES ET BIBLIOTHEQUES

COMME suite aux relations établies pendant la Conférence de Beyrouth, l'Unesco va publier un Guide des Bibliothèques du Moyen-Orient, qui constitue un apport concret aux travaux du Centre de liaison culturelle du Moyen-Orient et aux contacts culturels entre cette région et le reste du monde. Un autre projet de publication consiste en la réimpression en cours d'organisation d'un certain nombre de périodiques fort importants actuellement épuisés.

Dans le domaine des bibliothèques publiques, la tâche principale de l'Unesco sera de publier des manuels destinés à favoriser l'œuvre des bibliothèques publiques et à leur prêter assistance. Cette publication est largement basée sur les discussions de haute valeur qui ont eu lieu pendant les cours de vacances organisés par l'Unesco en 1948 à l'intention des bibliothécaires.

RECONSTITUTION DES BIBLIOTHEQUES

LE programme des bibliothèques administré par l'Unesco s'occupe directement en grande partie de la création de bibliothèques, en particulier de bibliothèques pour la lecture publique, des services techniques rendus par les bibliothèques, de la formation des bibliothécaires et des services généraux de bibliographie et de documentation.

Au premier plan, toutefois, des travaux de la présente année, se trouve, comme les années précédentes, le problème de la reconstitution des bibliothèques, largement conçu en tant que problème de relations internationales entre les bibliothèques et de diffusion des publications. Toutes les bibliothèques, dans tous les pays, sont solidaires les unes des autres ; et le problème de leur reconstitution ne saurait être isolé comme s'il affectait uniquement les établissements des pays dévastés par la guerre.

La majeure partie du travail de la Section concerne l'activité du Centre de Clearing de l'Unesco pour les Publications, en tant que Centre de renseignements ayant à traiter toutes opérations de répartition et d'échanges, ainsi que le développement des centres d'échanges nationaux.

BULLETIN A L'INTENTION DES BIBLIOTHEQUES

PAR l'intermédiaire du Centre de Clearing, les donateurs de volumes et de périodiques peuvent se procurer des renseignements précis et à jour sur les besoins des bibliothèques des pays dévastés. On peut aider ces établissements à trouver les livres dont ils ont besoin et, dans une certaine mesure, on effectue des achats directs de publications et de matériel destinés aux bibliothèques des territoires en voie de reconstruction.

L'une des tâches principales du Centre de Clearing est la publication d'un Bulletin mensuel à l'intention des Bibliothèques qui contient les annonces des besoins et des offres de dons, ainsi que les propositions d'échanges entre les bibliothèques. Ce Bulletin est adressé gratuitement à 6.500 bibliothèques ; il a démontré sa valeur en tant que journal unique et de caractère essentiellement pratique, réservé aux communications internationales entre les bibliothèques.

Un obstacle fondamental à tout développement des bibliothèques résulte du défaut d'information relative aux publications existantes, et des insuffisances dans les services bibliographiques. Aucun bibliothécaire n'est à même de constituer ses collections, aucun savant ou érudit ne peut mener à bien ses études, sans disposer de bonnes bibliographies sur lesquelles baser ses achats et ses lectures.

Ce problème vaste et compliqué est en cours d'études, en collaboration avec la bibliothèque du Congrès des Etats-Unis et avec d'autres bibliothèques nationales, comme faisant l'objet d'une enquête à long terme tendant à des propositions en vue d'une amélioration pratique des services de bibliographie. On s'efforcera, au cours de 1949, de rédiger des guides des principales sources bibliographiques dans divers domaines ressortissant aux préoccupations de l'Unesco.

Les bourses d'étude à l'étranger

Echanges de personnes

LES personnes désireuses de faire des études à l'étranger et de renouer des rapports intellectuels avec ceux dont ils se sont trouvés séparés pendant de nombreuses années se comptent aujourd'hui par milliers. Alors que de nombreux gouvernements, universités, fondations et institutions charitables s'emploient activement à faciliter les études à l'étranger, ceux qui pourraient en tirer le meilleur profit rencontrent souvent des difficultés pour se renseigner au sujet des possibilités offertes.

L'Unesco s'efforce de remédier à cette situation, et elle est encouragée par la conférence de Beyrouth à intensifier l'action déjà entreprise dans ce domaine au cours des années passées. Elle utilisera à cet effet trois méthodes principales :

1. Elle réunira, dépouillera et diffusera des renseignements sur les bourses internationales et sur les diverses possibilités de voyages d'études.
2. Elle contribuera à faire créer par ses Etats membres, par ses commissions nationales, et par les autres institutions intéressées, de nouvelles bourses.
3. Elle s'efforcera de multiplier et se chargera d'administrer les bourses financées par elle ou décernées sous son patronage.

Bien que l'Unesco s'intéresse surtout aux bourses réservées à des personnes d'une formation déjà achevée, savants, bibliothécaires, techniciens des musées, de la radio et du cinéma, etc., elle ne négligera pas les échanges d'étudiants.

Répertoire international des bourses

L'OUVRAGE publié par l'Unesco : "Voyages d'étude à l'étranger, Répertoire international des bourses et échanges culturels", dont le premier volume a paru au début de janvier 1949, sera l'un des moyens les plus efficaces par lequel l'Unesco encouragera les études à l'étranger. Ce volume, qui renferme le premier tableau complet de l'une des formes essentielles des relations culturelles internationales, porte sur plus de 10.000 bourses octroyées pour l'année 1948-49 et renferme des renseignements provenant de plus de 20 pays.

Ce manuel contient également un aperçu des programmes nationaux et traite de diverses autres questions relatives aux déplacements, d'un pays à l'autre, d'érudits, d'hommes de science, de techniciens et d'étudiants.

Une enquête fructueuse

CET ouvrage s'appuie sur les réponses à un questionnaire détaillé envoyé dans tous les pays du monde et sur les résultats obtenus grâce à de longs mois de recherches laborieuses en 1948 ; il constitue un exemple concret de l'efficacité de la méthode des enquêtes par questionnaires adoptée par l'Unesco. Cette initiative a certaine-

ment été "révélatrice" pour certains pays où les informations de cet ordre n'avaient jamais été groupées auparavant, et qui ont ainsi appris les possibilités offertes sur leurs propres territoires.

L'Unesco espère publier en avril 1949 un supplément au volume I ; un second volume, qui paraîtra plus tard dans l'année, contiendra des renseignements sur les bourses et échanges possibles pour 1949-1950.

En amenant les nations du monde entier à participer à la préparation de ces rapports périodiques, l'Unesco compte provoquer la création de nouvelles bourses et stimuler l'intérêt porté par les divers pays aux études à l'étranger.

Création de bourses nouvelles

LES renseignements résultant de l'enquête, ainsi que les avis fournis par les autres départements du programme de l'Unesco, permettront à cette organisation de dresser, en 1949, des projets de bourses nouvelles qui pourraient être créées dans divers Etats membres.

Une attention particulière sera accordée aux bourses réservées à de futurs techniciens de la presse, de la radio et du cinéma, ainsi qu'à ceux qui se spécialisent dans l'étude des aspects sociaux de la science, dans celle de l'administration publique, de diverses études pédagogiques et de certains aspects du programme culturel de l'Unesco.

Bourses pour les jeunes

LA conférence de Beyrouth a recommandé que le programme de bourses internationales de l'Unesco soit étendu afin que non seulement les milieux universitaires, mais encore les artistes, les techniciens, les fonctionnaires et les travailleurs de l'industrie et de l'agriculture puissent en profiter.

Le département des Echanges de personnes travaille déjà en liaison étroite avec le département de la Reconstruction, notamment en ce qui concerne les chantiers internationaux (voir ci-dessus, au chapitre sur la reconstruction, la section "Problèmes humains") et avec le département de l'Education, en ce qui concerne l'organisation de stages d'études et de cours de vacances ayant pour but le développement de la compréhension internationale. En outre, l'Unesco s'est assuré le concours d'un expert-conseil chargé d'étudier tout spécialement les échanges d'écoliers et d'étudiants.

L'Unesco cherchera les moyens d'étendre son programme de bourses de façon à en faire bénéficier, outre les pays dévastés, les régions moins évoluées et les territoires sous tutelle.

Administration de 225 bourses

L'HEURE actuelle, l'Unesco administre déjà environ 225 bourses ; il s'y ajoutera, en 1949, une vingtaine de nouvelles bourses fondées par l'Organisation elle-même, ainsi que toutes autres bourses qu'elle pourra être appelée à patronner dans le courant de l'année.